

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



REPUBLIQUE DU BENIN

RAPPORT DE REVUE DE PORTEFEUILLE

**DÉPARTEMENT PAR PAYS
RÉGION OUEST**

SEPTEMBRE 2004

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
SIGLES ET ABREVIATIONS	
RESUME ANALYTIQUE	(i-v)
I. INTRODUCTION	
1.1 Objectifs du rapport	1
1.2 Envergure et composition du portefeuille	1
II. REVUE DES OPERATIONS EN COURS	2
2.1 Revue des opérations par secteur	2
2.2 Projets âgés et projets à problème	27
2.3 Evaluation de la fréquence et de la qualité des supervisions	28
2.4 Questions transversales	28
2.5 Evaluation globale de la performance du portefeuille	30
2.6 Décaissements	31
III. EVALUATION DE LA CAPACITE DE GESTION ET D'EXECUTION DES PROJETS	32
3.1 Performance du Gouvernement	32
3.2 Performance de la Banque	33
IV. COORDINATION DE L'AIDE AU BENIN	34
4.1 Evaluation de la capacité de coordination du gouvernement	34
4.2 Evaluation de la coordination de la Banque avec les bailleurs	34
4.3 Evaluation des co-financiers	34
V. REMBOURSEMENT DES PRETS	35
VI. GESTION PROACTIVE DU PORTEFEUILLE	35
6.1 Problèmes potentiels et solutions	35
6.2 Plan d'actions	35
6.3 Leçons à tirer	35
VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	35
7.1 Conclusions	35
7.2 Recommandations	35
ANNEXE I	: Matrice d'actions d'amélioration du portefeuille en cours
ANNEXE II	: Engagements du Groupe de la Banque
ANNEXE II bis	: Opérations en cours du Groupe de la Banque
ANNEXE III	: Résumé des notes de performance par secteur et projet
ANNEXE IV	: Fiche de performance par projet
ANNEXE V	: Principaux indicateurs du portefeuille
ANNEXE VI	: Matrice des problèmes communs
ANNEXE VII	: Matrice des questions transversales

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	:	Agence française de développement
APNV	:	Approche participative niveau village
BAD	:	Banque africaine de développement
BID	:	Banque islamique de développement
BOAD	:	Banque ouest-africaine de développement
CAA	:	Caisse autonome d'amortissement
CARDER	:	Centre d'action régionale pour le développement rural
CEP	:	Cellule d'exécution du projet
CREP	:	Caisse rurale d'épargne et de prêt
DNPP	:	Direction nationale du plan et de la prospective
FAC	:	Fonds de coopération française
FAD	:	Fonds africain de développement
FAT	:	Fonds d'assistance technique
FECECAM	:	Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel
FED	:	Fonds européen de développement
FSN	:	Fonds spécial du Nigéria
GIE	:	Groupement d'intérêt économique
IGF	:	Inspection générale des finances
INSAE	:	Institut national des statistiques et d'analyses économiques
IRSP	:	Institut régional de santé publique
KFW	:	Coopération allemande
OCBN	:	Organisation du chemin de fer Bénin-Niger
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PDE	:	Projet de développement de l'élevage
PDRI	:	Projet de développement rural intégré
PIP	:	Programme d'investissements publics
PME	:	Petite et moyenne entreprise
PNUD	:	Programme des nations unies pour le développement
PST	:	Programme sectoriel des transports
SBEE	:	Société béninoise d'eau et d'électricité
TP	:	travaux publics
UC	:	Unité de compte BAD

RESUME ANALYTIQUE

1. Le présent rapport est préparé sur la base des résultats de la mission de revue générale du portefeuille de la Banque effectuée au Bénin en octobre 2002 et des conclusions des autres missions de supervision et de dialogue réalisées au cours de l'année 2003 et au premier semestre de l'année 2004. Ce rapport informe les Conseils d'administration de la situation du portefeuille, et rend compte des progrès réalisés depuis la dernière revue effectuée en 1999 et des mesures envisagées pour améliorer la qualité et la performance du portefeuille.
2. Depuis le démarrage de ses activités au Bénin en 1972 jusqu'au 31/07/2004, le montant des engagements du Groupe de la Banque au Bénin s'élève à près de 397,45 millions d'UC et les décaissements à 265,13 millions d'UC, soit un taux équivalant à 67%. Parmi ces engagements, la Banque a financé un projet dans le secteur privé au Bénin pour un montant de 2,08 millions \$US dont la production d'huile de coton raffinée a démarré depuis 2000.
3. Depuis 1999, date de la dernière revue, le portefeuille du Bénin a été renouvelé à près de 60% avec l'entrée de neuf (9) nouvelles opérations approuvées sur le FAD entre 2000 et 2004. Malgré ce renouvellement, le portefeuille comprend 5 opérations âgées de plus de cinq ans. L'âge moyen du portefeuille actuellement de 4 ans devrait baisser à fin dès 2004 à moins de 4 ans, avec l'achèvement de deux projets anciens.
4. La persistance de certaines contraintes institutionnelles continue encore à affecter la capacité d'absorption des ressources extérieures et la performance dans l'exécution des projets. Ces contraintes sont dues principalement (i) au retard dans la mise en vigueur et l'accomplissement des conditions préalables au premier décaissement des prêts, en raison notamment des délais de ratification très longs; (ii) à la lenteur des procédures de passation de marchés; (iii) au non-respect des règles de nomination et de changement des responsables dans certains projets, entraînant ainsi l'inefficacité des Cellules d'exécution des projets et (iv) le retard dans la mise en place d'un nouveau cadre de gestion du micro-crédit qui est l'une des principales causes du faible taux de décaissement des projets du secteur agricole comportant un volet « micro-crédit » et d'un des projets du secteur social « PAEF-Ouémé ». Il convient de souligner que la relocalisation de la banque n'a pas favorisé l'adoption de ce nouveau cadre, qui sera effectif d'ici la fin de l'année 2004. Parmi ces contraintes, celles relatives à la lenteur des délais de ratification et de passation des marchés sont en train d'être levées progressivement depuis 2003 avec l'appui de la Banque.
5. A l'exclusion des projets approuvés et non encore mis en vigueur, les opérations en cours d'exécution sont au nombre de quinze (15), et représentent un montant total de financement de 107,42 millions d'UC. Malgré les progrès constatés dans l'exécution des projets en cours, le niveau général de décaissement du portefeuille en cours qui est de 36% reste encore relativement faible. Le secteur agricole enregistre le taux de décaissement le plus faible pour 20% et consomme près de 52% des ressources octroyées par la Banque pour les projets en cours d'exécution et 26% des ressources pour l'ensemble des opérations approuvées depuis le début de l'intervention de la Banque au Bénin. Le transport est le secteur qui enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit 74%.

6. Suite à cette revue, toutes les dispositions sont entrain d'être prises pour accélérer les audits en retard, et réaliser les audits pour 2003 avant fin 2004 dans le cadre de la gestion et du suivi des projets. Les projets sur lesquels un retard est accusé (pour les audits de 2002) sont les projets Elevage III et Education III. Pour les autres projets du portefeuille, les audits pour 2003 sont attendus d'ici la fin de l'année 2004.

7. Le Gouvernement a engagé depuis 2000 une réforme budgétaire dans le but d'améliorer la performance d'exécution des programmes d'investissements publics et leur impact sur le développement socio-économique du pays. Cette réforme a été mise en oeuvre avec l'appui des principaux bailleurs de fonds, dont la BAD, et vise pour l'essentiel à renforcer les capacités d'absorption et de gestion des ressources des ministères sectoriels. Les mesures prises dans le cadre de la réforme constituent une importante avancée dans la gestion efficace des ressources publiques. Depuis 2001, l'arbitrage budgétaire intra et inter-sectoriels s'appuie sur la performance d'exécution des différents programmes et l'amélioration des capacités d'absorption et de suivi-évaluation dans chaque ministère sectoriel. L'application depuis 2001 d'un nouveau système intégré de gestion des finances publiques a eu pour conséquence d'améliorer le taux de consommation des crédits inscrits sur le budget national.

8. En outre, une réforme du code des marchés publics a été engagée en 2003 par le Gouvernement en vue d'améliorer l'efficacité et la transparence dans la passation des marchés. Un programme de formation sur les procédures de marchés publics pour les gestionnaires de projets et des cellules d'acquisitions dans les ministères sera poursuivi en 2004 dans le cadre de la réforme. Enfin, les mesures prises pour améliorer le contrôle et le suivi des projets au plan technique et financier, ont eu en général des résultats concluants sur la transmission des rapports d'activités et des audits.

9. La capacité d'absorption des ressources sera aussi améliorée grâce à une meilleure maîtrise des délais de mise en vigueur des prêts (délai moyen actuel de 13 mois) et au respect plus systématique des règles de nomination dans les agences d'exécution. Dans le même objectif, le Bénin a pris en 2002 une loi pour la promotion d'agences de maîtrise d'oeuvre déléguée en vue de renforcer la capacité d'exécution des programmes nationaux, notamment dans les secteurs sociaux. Le Gouvernement a accepté la mise en place d'un mécanisme de suivi trimestriel de l'état d'exécution des projets financés par la Banque.

10. Au cours de la période sous revue, la Banque a amélioré la qualité de préparation des projets et son assistance au lancement des nouveaux projets. Le rythme de supervision a été assuré à une moyenne annuelle de 1,5 par projet actif, conformément à la norme fixée par la Banque. Toutefois, les délais de réponse de la Banque sur les dossiers et demandes reçus des projets ont parfois accusé des retards préjudiciables, en raison de la charge de travail des task managers et des problèmes rencontrés avec le système SAP pendant la phase de démarrage. La Banque poursuivra les efforts en vue de réduire les délais de réponse sur les marchés, et de renforcer l'assistance aux projets dans la phase de démarrage, en mettant l'accent sur la mise en place de système comptable et de manuel de procédures comptables et financières conformes aux exigences de la Banque en matière de gestion de projet. La Banque améliorera également l'information sur les décaissements et retrouvera progressivement le délai normal des paiements

11. La coordination de la Banque avec les autres bailleurs de fonds est assurée dans le cadre des missions d'identification sectorielle et d'évaluation des projets au Bénin. Au cours de la période 2002-2003, des projets spécifiques ont été identifiés dans les secteurs prioritaires et qui seront cofinancés avec le FIDA (Développement de la pêche artisanale) et la BOAD (Route Djougou-Ndali, Interconnexion électrique CEB-NEPA « multinationale »). La coordination a été également assurée depuis de 2001 dans le cadre de la réforme budgétaire pour appuyer l'approche de budget-programme adoptée dans les principaux secteurs publics: agriculture, éducation, santé, transport, environnement. Cette coordination a été renforcée dans le cadre de la préparation et de l'évaluation du Programme d'Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté financée principalement par l'IDA et le FAD. Ce Programme a été approuvé par le FAD en décembre 2003.

12. Au cours de la période sous revue, le nombre d'opérations cofinancées s'est limité au projet de route Cotonou-Porto Novo, au projet pêche artisanale et au projet de développement des ressources humaines. Seule la performance des co-financiers du premier projet a été très satisfaisante en terme de financement et d'assistance. La Banque a été régulièrement sollicitée par la Banque mondiale dans les missions d'assistance et de revue du programme et du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT).

13. La Banque poursuivra le dialogue avec le Gouvernement en vue de conjuguer les efforts pour l'amélioration constante de la qualité et de la performance du portefeuille. Des recommandations sont faites à l'issue de cette revue dont le suivi sera assuré en 2004.

14. Conclusions et recommandations : La performance du portefeuille au Bénin est entravée par la persistance de certaines contraintes institutionnelles qui continuent à affecter la capacité d'absorption des ressources extérieures et l'exécution des projets. Ces contraintes sont dues principalement (i) au retard dans la mise en vigueur et l'accomplissement des conditions préalables au premier décaissement des prêts, en raison notamment des délais de ratification très longs " PADMOC, PBF II "; (ii) à la lenteur des procédures de passation de marchés; (iii) au non respect des règles de nomination et de changement des responsables dans certains projets " Education III"; et (iv) le retard dans la mise en place d'un cadre de gestion du micro-crédit " Projets agricoles, PAEF-Ouémé". A l'exclusion des projets agés dont 2 vont être clôturés en 2004, la performance du portefeuille en cours est globalement satisfaisante dans son ensemble avec une note globale de 1,8 qui est légèrement inférieure à la note de 1,90 attribuée pendant la dernière revue de 1999. En outre, le niveau général de décaissement du portefeuille en cours d'environ 36%, bien qu'en hausse par rapport à la dernière revue, reste encore relativement faible.

15. Le Gouvernement a consenti des efforts dans le cadre de la gestion et du suivi des projets. Les rapports d'activités et d'audit sont en général produits et transmis régulièrement à la Banque, à l'exception de deux projets dont l'audit des comptes ne sont pas encore reçus par la Banque : Education III et Elevage III. Les audits pour les comptes de 2003 en cours sont attendus pour tous les projets avant le 31/12/2004. Le Gouvernement a également mis en place depuis avril 2004, sur recommandation de la Banque, un cadre de revue trimestrielle des opérations en cours. Les comptes rendus de ces revues parviennent régulièrement à la Banque pour exploitation. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de ces revues contribuera à améliorer sensiblement le niveau de décaissement des ressources et l'exécution des projets du portefeuille et la performance globale du portefeuille.

16. **Recommandations** : La performance du portefeuille étant un critère d'allocation des ressources du FAD IX, des mesures doivent être prises pour améliorer la capacité d'absorption des ressources et la gestion efficace des projets. A cet effet, les recommandations suivantes sont faites à l'endroit du Gouvernement et de la Banque :

Le Gouvernement devra prendre les actions suivantes :

Mesures générales

- a) Réduire les délais d'accomplissement des conditions de mise en vigueur des prêts, grâce à une sensibilisation et un renforcement des capacités des parlementaires. A cet égard, le Gouvernement a déjà soumis à la Banque une requête pour un appui au Parlement;
- b) Poursuivre la réduction des délais de passation de marchés, conformément au plan d'action découlant du nouveau Code des marchés publics élaboré avec l'appui de la Banque et de l'IDA;
- c) Produire les audits des comptes des projets dans les délais impartis (6 mois après la fin de l'exercice) et, assurer le suivi des recommandations des audits par les organes de contrôle de l'Etat;
- d) Continuer à assurer régulièrement la contrepartie financière de l'Etat dans les projets ;
- e) Renforcer le système de suivi-évaluation en rapport avec la réforme budgétaire en cours. Cette recommandation sera mise en œuvre dans le cadre de l'appui budgétaire accordé au Bénin par la Banque et l'IDA ;
- f) Mettre en place un mécanisme de suivi trimestriel des opérations financées par la Banque. Dans cette perspective, le Gouvernement tient régulièrement des réunions trimestrielles sur le suivi de l'exécution des opérations de la Banque depuis avril 2004. Ces réunions sont organisées régulièrement suite à une mission de dialogue de la Banque au Bénin en mars 2004.

Mesures spécifiques

- a) Accélérer l'accomplissement des conditions préalables au premier décaissement du projet bois de feu (PBF-II) ;
- b) Confirmer au FAD la reconduction de l'équipe de la CEP suite au changement de tutelle proposé par le Gouvernement concernant le projet PAEFO ;
- c) Accélérer le rythme d'exécution du projet d'électrification rurale de 17 centres et du PDRH ;
- d) Achever la mise en place du cadre de gestion de micro-crédit en vue de le rendre opérationnel durant le second semestre de 2004 ;

La Banque pour sa part veillera aux actions suivantes :

- Annuler les reliquats sur les projets achevés après le préavis de 3 mois ;
- Appliquer les règles d'annulation de prêt en cas de retard important dans la mise en vigueur ; et prendre les sanctions prévues par les règles de la Banque en cas de non réception des rapports d'audit des projets dans les délais requis.

- Améliorer les délais des paiements et des avis de non objection sur les dossiers reçus
- Accélérer et rendre accessible aux clients (pays) les informations sur les décaissements à travers le WEB.

Le Conseil est invité à prendre note des conclusions de la revue générale du portefeuille au Bénin et d'adopter les recommandations ci-dessus.

I. INTRODUCTION

1.1 Objectifs du rapport

La revue actuelle du portefeuille de la Banque au Bénin intervient après la dernière revue effectuée en 1999, objet du document (ADB/BD/WP/2000/78 - ADF/BD/WP/2000/105) examiné par CODE en Octobre 2000. Cette revue a fait l'objet d'une mission multisectorielle qui s'est rendue au Bénin en octobre 2002. Après la relocalisation de la Banque à Tunis, cette revue a été enrichie avec les rapports des missions de supervision effectuées entre avril 2003 et juillet 2004. Le présent rapport reflète les résultats de cette revue et celles des autres missions de supervision effectuées par la Banque au cours de l'année 2003 et durant le premier semestre de l'année 2004.

1.2 Envergure et composition du portefeuille

a) Aperçu général

1.2.1 Le Groupe de la Banque a approuvé, depuis le début de ses activités au Bénin en 1972 jusqu'au 31 juillet 2004, 68 opérations représentant un montant total d'engagements de 397,45 millions d'UC, dont 13,3 millions d'UC (3%) sous forme de dons. En termes d'engagements nets, la répartition du portefeuille par secteur est la suivante : le développement rural (27%), le secteur social (19%), le transport (21%), les équipements collectifs (15%), l'industrie et banque (1%) et enfin, le renforcement des capacités et le soutien aux réformes (17%). Cette répartition marque une évolution plus favorable des interventions dans le secteur de développement rural, le transport et le secteur social. L'appui aux réformes au cours de la période 2001-2003 a également été poursuivi. Le taux de décaissement global du portefeuille à fin juillet 2004 est de 67%.

Tableau 1 : Répartition sectorielle des engagements (31/07/2004)

Secteurs	Nombre d'opérations	Engagements nets	Répartition	Montant décaissé	% décaissé
Agriculture	14	108.446.310	27%	63.239.471	58%
Industrie et Banque	3	5.193.946	1%	5.193.946	100%
Transport	18	81.417.711	21%	61.959.250	76%
Equipements collectifs	13	60.669.560	15%	45.659.027	75%
Social	14	74.988.321	19%	46.633.606	62%
Multisecteur	6	66.738.508	17%	42.448.508	64%
TOTAL	68	397454357	100%	265133807	67%

1.2.2 A ce jour, 46 opérations ont été achevées, ainsi que deux projets multinationaux dans le secteur de l'énergie ont été réalisés. En outre, la Banque a financé un projet dans le secteur privé au Bénin pour un montant de 2,08 millions \$US dont la production d'huile de coton raffinée a démarré depuis 2000.

b) Aperçu sur le portefeuille actif

1.2.3 Au 31 juillet 2004, le portefeuille approuvé de la Banque au Bénin comprend vingt deux (22) opérations qui sont financées par les guichets FAD et FSN soit par des prêts et/ou des dons. Le montant total d'engagements nets pour ces opérations approuvées est de 119,42 millions UC. Parmi ces opérations approuvées, 15 sont en cours d'exécution et 7 ne

sont pas encore mises en vigueur. Les opérations approuvées et non encore mises en vigueur sont (i) les 2 opérations du projet de réaménagement de la route Djougou-Ndali, (ii) le deuxième projet d'électrification rurale, (iii) le projet d'appui à la lutte contre VIH/SIDA, (iv) les deux (2) opérations du programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté et le projet Education IV.

1.2.4 Les quinze (15) opérations en cours d'exécution correspondent à douze (12) projets et à une (1) étude. Parmi les douze (12) projets, un est cofinancé par les guichets FAD et FSN (projet d'urgence de réaménagement Cotonou Porto_Novo) et un projet du secteur social a une composante don. Les engagements nets sur ces quinze opérations s'élèvent à 107,42 millions d'UC et les montants décaissés à 38,819 millions d'UC soit un taux de décaissement de 36%. Même s'il marque une légère amélioration de près de 8% par rapport à la situation du portefeuille à la dernière revue, ce taux demeure faible. Le tableau 2 ci-après donne la répartition sectorielle de ces opérations.

Tableau 2 : Opérations en cours de la Banque au 31/07/2004(en millions d'UC)

Secteurs	Nombre d'opérations	FAD	DON	FSN	Total	% Secteur	Décaissé	% Décaissé
Agriculture	6	56,66	0	0	56,660	47	11,45	20
Social	5	27,370	2.0	0	29,370	35	13,015	44
Transport	3	10.59		6.0	16.59	14	12,241	74
Equipements collectifs	1	4.80	0	0	4.8	4	2,109	44
Multisecteur	0	0	0	0	0	0.00		
Total	15	99,420	2,00	6.0	107,420	1.00	38,81	36

II. REVUE DES OPERATIONS EN COURS

Cette revue fait le point des projets en cours d'exécution à fin juillet 2004 et indique les problèmes identifiés et les mesures recommandées pour améliorer la qualité et la performance générale du portefeuille de la Banque au Bénin. Elle examine aussi les problèmes institutionnels et de gestion qui obèrent la capacité d'absorption des ressources extérieures par le Bénin. Enfin, elle dresse une liste des reliquats sur les prêts et dons achevés qui doivent être annulés d'ici la fin du troisième trimestre de l'année 2004. Le résumé des conclusions des principaux points discutés est ci-après :

2.1 Revue des opérations par secteur

Cette revue couvre les quinze opérations actives du portefeuille qui correspondent à douze (12) projets et une (1) étude. En plus des conclusions de la mission organisée pour cette présente revue et des rapports de supervision collectés jusqu'au 31/07/2004, ce rapport s'appuie également sur les principaux problèmes identifiés lors de la dernière revue du portefeuille en 1999 et qui avaient trait essentiellement aux longs délais de ratification des accords de prêts, à la faible capacité des agences d'exécution, à la lenteur des procédures de passation de marchés et au non respect des règles de nomination et de changement des responsables dans certains projets. Ces problèmes ont contribué, durant la dernière revue, à la réduction de la capacité d'absorption des ressources mises à la disposition du pays et à amoindrir la performance globale du portefeuille.

A. SECTEUR AGRICOLE

2.1.1 Aperçu général : Dans le secteur agricole, les opérations en cours d'exécution qui sont financées par la Banque sont au nombre de six (6) projets d'un montant total de financement de 56,66 millions d'UC soit 47% du portefeuille en cours de la Banque au Bénin. Au 31 juillet 2004, le montant total décaissé sur ces opérations est seulement de 11,45 millions d'UC soit un taux de décaissement de 20%. Cette faible performance du taux de décaissement est due principalement au retard dans le démarrage des projets et aux défaillances du système de distribution des fonds de micro-crédit en milieu rural. Deux projets dont la mise en vigueur vient d'être effective viennent de démarrer leurs activités, à savoir : le programme d'appui pêche artisanale et le projet bois de feu phase II (PBF II).

A.1 Projet de Développement de l'Élevage (Phase III)

Montant du prêt initial : 8,00 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 11,19 MUC Sources : FAD : 8,00 MUC Gvt + Bénéf. : 3,19 MUC	Montant décaissé : 6,42 (80 %)
Date d'approbation : 15/12/1997	Date de signature : 05/02/1998	Date entrée en vigueur : 05/08/1999
Date de clôture : 12/2004 Date de dernière supervision : Septembre 2002	Organe d'exécution : Cellule de gestion au sein de la Direction de l'Élevage du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)	
Audit des comptes : 1998-1999 : faits ; 2000-2001: faits, 2002-2003 : dossiers de consultation pour l'audit engagé	Rapports d'avancement pour l'année 2002 soumis au Fonds. Ceux de 2003 sont en cours	
<u>Objectif et description</u> : Le projet vise à renforcer la sécurité alimentaire, améliorer le niveau de vie général des éleveurs et agro-éleveurs et réduire la pauvreté par une meilleure valorisation des ressources et une intégration progressive de l'élevage et de l'agriculture. L'objectif du projet consiste à augmenter la production animale par l'amélioration des performances de races locales, l'amélioration de l'aviculture traditionnelle et l'intégration agriculture-élevage. Les principales composantes sont : (i) Développement de l'élevage; (ii) Développement de l'agro-pastoralisme; (iii) Recherche-développement ; (iv) Formation, vulgarisation et organisation des producteurs; (v) Aménagement et gestion de l'espace agropastoral; et (vi) Gestion du projet.		

2.1.2 Conformité aux conditions préalables/engagements : L'accord de prêt a été mis en vigueur le 5 août 1999, soit 18 mois après sa signature, du fait du retard accusé par le Parlement pour autoriser sa ratification. Ce retard n'a pas trop affecté le démarrage du projet qui a été effectué dès 1998 sur financement du budget national pour assurer la continuité des activités de la première phase du projet. Au titre des autres conditions, les rapports d'activités semestriels sont régulièrement soumis à la Banque. Les comptes du projet ont été audités pour les exercices 2000 et 2001. La procédure de sélection des cabinets d'audit pour l'exercice 2002 et 2003 est engagée.

2.1.3 Performance dans l'acquisition des biens et services : Le projet a lancé une série d'appels d'offres pour les véhicules, les équipements et le recrutement des bureaux d'études ainsi que les travaux de construction et d'aménagement des infrastructures. Le délai moyen pour les acquisitions d'environ 12 mois traduit la lenteur des procédures et affecte le rythme d'exécution des activités du projet. Ce retard est dû essentiellement à la lourdeur des procédures qui caractérisait le système de passation des marchés publics. Les consultations lancées notamment pour l'acquisition d'équipements et le recrutement des bureaux d'études ont été effectuées conformément aux règles de procédure de la Banque.

2.1.4 Performance financière : Au 31/07/2004, le décaissement sur le prêt est de 6,17 millions d'UC, soit 77 % du montant du prêt. Les décaissements ont concerné toutes les catégories à l'exclusion du volet «Crédit» qui était suspendu à la mise en œuvre du Cadre

Général du Crédit Agricole. Du fait du retard apporté à la mise en œuvre du Cadre Général du Crédit Agricole, l'Etat a débloqué au titre de la contrepartie un montant de 1,06 milliard CFA, soit 40 % de la part de l'Etat prévue dans le projet.

2.1.5 Performance des activités et réalisations du projet : Après un démarrage lent des activités, le projet est actuellement en phase de croisière. En juillet, le niveau global d'exécution est estimé à plus 70%. Les activités réalisées sont les suivantes : Environ 900 têtes de bovins de reproduction, 650 d'animaux de trait et 350 têtes d'ovins ont été cédées aux producteurs privés pour améliorer la productivité de leurs exploitations. A la même date, 430 ha de pâturages ont été aménagés (graminées fourragères) et sont exploités par les cheptel du projet (environ 4.000 têtes bovines et 1.000 ovines). Le projet a formé : (i) 143 exploitants agricoles en techniques de culture attelée, (ii) 50 agents dans divers domaines (méthodes statistiques expérimentales, gestion des exploitations, etc.), (iii) 140 vaccinateurs villageois de volaille, (iv) 163 agro-éleveurs en santé animale de base et en techniques d'élevage, (v) 87 autres agro-éleveurs en gestion des exploitations agricoles et (vi) 778 villageois ont été alphabétisés (dont 45 % femmes). Les activités de «recherche-développement» (caractérisation génétique, insémination artificielle, adaptation du matériels de culture attelée aux races locales, mise au point d'épandeur de fumier, etc.). En matière de vulgarisation et d'animation, le projet a assuré l'appui-conseil à 480 exploitations agricoles, 1.900 femmes avicultrices, 200 OPA et 100 villages. Deux nouvelles retenues d'eau sont en construction et cinq sont en voie de réhabilitation. Les aménagements agro-pastoraux ont démarré et 900 ha déjà réalisés sur 3.000 ha. En dépit de ces réalisations, le taux d'exécution pourrait être amélioré dès le démarrage du volet crédit.

2.1.6 Impact sur le développement : L'approche participative utilisée par le projet pour la vulgarisation du *paquet technologique* et l'animation des OPA et des villages, a permis une adhésion satisfaisante des bénéficiaires, comme le dénote le nombre important d'actions réalisées par ceux-ci (poulailler, bergeries, porcheries, maraîchage, élevage, nouvelles OPA, etc.). Il en est de même de la santé du cheptel (vaccinations et traitements divers) qui est bien assurée. Les infrastructures socio-économiques (retenues d'eau, etc.) sont également bien exploitées et gérées par les bénéficiaires. Il en résulte que les effets positifs sur les revenus des paysans et les conditions de vie des populations dans les zones du projet sont réels. Toutefois, l'impact sera d'autant plus important que la distribution et une gestion efficace des micro-crédits seront assurées dès 2004.

2.1.7 Evaluation globale de performance : Le projet a été mis en vigueur 18 mois après son approbation. Toutefois, il a utilisé de manière satisfaisante les ressources mises à sa disposition par le Gouvernement et la Banque. Malgré le retard pris, les réalisations sont jugées satisfaisantes depuis son démarrage. L'audit des comptes des exercices 2002 et 2003 est en cours. Toutes les ressources du projet ont été décaissées sauf celles liées au volet micro crédit. Pour ce faire, la Banque doit donner son accord pour l'amendement de l'Accord de prêt afin que le Bénin mette en place le dispositif devant gérer le volet micro-crédit.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1,6	2	2,2	2	2	1.96

2.1.8 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
1. Retard dans la passation des marchés	- L'Emprunteur doit mettre tout en œuvre pour abrégé les délais de passation de marchés	Permanent
2. Audit 2002 et 2003	- Réaliser les audits de 2002 et 2003	Novembre 2004
3. Micro-Crédit	- La Banque doit donner son accord pour l'amendement de l'Accord de prêt. L'Emprunteur doit mettre en place le dispositif de crédit, nommer le personnel et mettre à disposition le fonds de garantie et le fonds de calamités.	Septembre 2004. En cours

A.2 Projet de Développement Participatif de la Pêche Artisanale

Montant du prêt initial : 7,31 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 17,93 MUC Sources : - FAD : 7,31 MUC - FIDA : 7,85 MUC - GOVT : 2,19 MUC - BNF : 0,58 MUC	Montant décaissé : 0,20 MUC (3%) 0,20 MUC (3%) 0,08 MUC (4%)
Date d'approbation : 27/11/2002	Date de signature : 23/12/2002	Date entrée en vigueur : 10/01/2004
Date de clôture : 31/12/2009	Agence d'exécution : Unité de Coordination du Projet B.P. 0837 CTP Cotonou	
L'audit des comptes pour l'année 2004 sera disponible en juin 2005. La lettre d'invitation pour le recrutement d'un Cabinet nécessaire à la réalisation de l'audit des années 2004 a déjà été approuvée par la Banque.	Depuis la mise en vigueur du prêt en janvier 2004, aucun rapport d'activités trimestriel n'est encore soumis à la Banque.	
<u>Objectifs et description</u> : L'objectif sectoriel du projet est la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations vivant principalement de pêche. Le projet vise spécifiquement la restauration sur une base durable des ressources halieutiques des plans d'eau, le renforcement des capacités des communautés cibles et la diversification de leurs moyens d'existence afin de réduire l'effort de pêche sur les plans d'eau. Les principales composantes du projet sont les suivantes : (i) Renforcement des capacités institutionnelles; (ii) Réhabilitation des plans d'eau; (iii) Rationalisation de la pêche; et (iv) Coordination et gestion du programme		

2.1.9 Conformité aux conditions préalables/engagements : L'accord de prêt a été mis en vigueur le 10 janvier 2004 soit environ 14 mois après l'approbation du projet. Ce retard est dû au temps mis dans la ratification de l'accord de prêt et dans la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement. Les autres conditions relatives à la l'application des recommandations de la revue à mi-parcours prévue en juillet 2006 et à la signature de convention avec les agences de maîtrise d'ouvrage déléguée ne sont pas encore satisfaites.

2.1.10 Performance dans l'acquisition des biens et services : Au titre des acquisitions des biens et services, six (6) marchés ont été conclus à la date du 30 juillet 2004. Un (1) a fait l'objet d'une cotation locale et cinq (05) marchés ont été conclus par consultation restreinte. Les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens, services et travaux ont été respectées. La performance au niveau des acquisitions est globalement satisfaisante.

2.1.11 Performance financière : Au 31/07/2004, le prêt a été décaissé à 3% représentant 0,20 millions d'UC sur un montant net de 7,31 millions d'UC. La contribution du Gouvernement au financement du projet représente 12%. Au titre de l'année 2003 et 2004, les montants décaissés en faveur du projet sont de 50 millions FCFA et 14 millions

respectivement. Il reste encore 61 millions FCFA à décaisser en faveur du projet au titre de l'année 2004. Au plan financier, la performance au niveau de la contrepartie nationale est satisfaisante pour un projet en début de son démarrage.

2.1.12 Performance des activités et réalisations du projet : L'année 2003 ou l'année de démarrage du projet a été principalement consacrée à la mise en place des différentes structures du projet et à la préparation des différents appels d'offres. Aucune activité n'est véritablement engagée sur le terrain.

2.1.13 Impact sur le développement : Les actions prévues dans le cadre du projet sont importantes et leur réalisation effective peut avoir un impact positif sur les bénéficiaires cibles et pour contribuer à l'atteinte des objectifs du projet.

2.1.14 Evaluation globale : Malgré le retard pris dans le démarrage, le projet s'exécute normalement. Toutefois, le rythme actuel de mise en œuvre des activités doit être accéléré pour permettre l'achèvement de l'ensemble des activités avant la clôture du prêt prévue pour fin décembre 2009.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1,2	1,8	1,75	1,62	2	1,6

2.1.15 Problèmes et actions proposées

PROBLEMES	ACTIONS PROPOSEES
- Les travaux de construction du siège du projet n'a pas encore démarré ;	- Prendre les dispositions pour recruter l'Ingénieur-Conseil et démarrer les travaux de construction du siège du projet ;
- Les campagnes de sensibilisation des populations bénéficiaires ont accusé du retard ;	- Prendre les dispositions pour recruter les ONGs et démarrer les campagnes de sensibilisation des bénéficiaires;
- l'audit des comptes des exercices 2003 et 2004 n'a pas encore été réalisé.	- Réaliser l'audit des comptes de l'exercice 2003 et 2004.

A.3 Projet Bois de Feu – phase II (PBF-II)

Montant du prêt initial : 10,00 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 11,75 MUC Sources : FAD : 10,00 MUC Gvt. : 1,75 MUC Bénéf. : 0,43 MUC	Montant décaissé : 0
Date d'approbation : 31/10/2001	Date de signature : 21/12/2001	Date entrée en vigueur : 31/12/2002
Date de clôture : 31/12/2008 Date de dernière supervision : -	Organe d'exécution : Unité de gestion du projet (UGP) au sein de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (DFRN) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et la Pêche (MAEP)	
Audit des comptes : -	Rapports d'avancement : -	
<p>Objectif et description : L'objectif sectoriel du projet est la réduction de la pauvreté à travers la gestion durable des ressources forestières. L'objectif spécifique est l'amélioration du bilan offre-demande des combustibles ligneux et la promotion de sources d'énergie alternatives. Les principales réalisations du projet sont : (i) l'inventaire forestier national permettant l'élaboration des schémas directeurs d'approvisionnement (SDA) en bois énergie des 8 plus grandes villes du pays ; (ii) la création de 50 marchés ruraux ; (iii) la gestion 5.000 ha de forêts domaniales et de 5.000 ha de forêts privées ; (iv) la création de 3.000 ha de forêts privées et l'aménagement (enrichissement) de 50.000 ha de forêts naturelles du domaine protégé ; (v) l'organisation de la filière bois-énergie ; (vi) la promotion des activités féminines dans le processus d'exploitation et de mise en valeur des ressources forestières ; (vii) l'appui au secteur privé pour la substitution du bois énergie et à la production et la diffusion de foyers améliorés ; (viii) la mise en place d'une banque de données et la création et l'organisation de l'Unité de gestion du projet (UGP). Les principales composantes du projet sont : (i) Développement durable de la production, (ii) Promotion des énergies de substitution et économie d'énergie, (iii) Mesures d'accompagnement et (iv) Gestion du projet.</p>		

2.1.16 Conformité aux conditions préalables/engagements : Le prêt est entré en vigueur depuis le 21/12/2002, soit avec deux ans de retard du fait des contraintes récurrentes relatives à la lenteur accusé par le Parlement pour autoriser la ratification du crédit. . Cependant, les conditions préalables au premier décaissement ne sont pas toutes encore satisfaites. L'emprunteur devra satisfaire les conditions préalables au premier décaissement.. La nomination du Directeur du projet a été notifiée au Fonds qui l'a approuvée en octobre 2002.

2.1.17 Performance dans l'acquisition des biens et services : La Direction du projet a entrepris la préparation des DAO relatifs aux différentes acquisitions, y compris le dossier de préqualification pour les travaux de l'inventaire forestier national. La finalisation des DAO est prévue de sorte que le lancement des appels d'offres interviendra d'ici le second semestre de 2004.

2.1.18 Performance financière : néant.

2.1.19 Performance des activités et réalisations du projet : néant.

2.1.20 Impact sur le développement : néant.

2.1.21 Evaluation globale de performance : Les activités du projet n'ont pas démarré.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

La mise en vigueur du projet a accusé un retard important. Aucun décaissement n'a été opéré près de deux ans après sa mise en vigueur. Cette opération peut être qualifiée de projet à problème.

2.1.22 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
1. Conditions préalables au 1 ^{er} décaissement	- L'Emprunteur doit envoyer au Fonds les documents de satisfaction des conditions i. (création UGP), ii. (création COS), iv. (affectation du personnel de l'UGP), v. (ouverture de 04 comptes) et vi. (accord de rétrocession crédit)	Juillet 2004
2. Autres conditions	- L'Emprunteur doit envoyer à la Banque les documents de satisfaction	Juillet 2004
3. Acquisition véhicules et siège du projet	- L'Emprunteur devra prendre une décision rapide sur l'acquisition des 07 véhicules et sur la mise à disposition des locaux devant abriter l'UGP. Les fonds logés dans le « <i>compte bloqué</i> » du PBF-I peuvent être utilisés.	Juillet 2004

A.3 Projet d'Appui au Développement rural du Mono et du Couffo (PADMOC)

Montant du prêt initial : 9,13 MUC Montant annulé : -	Coût total : 10,55 MUC Sources : FAD : 9,13 MUC Gvt : 1,09 MUC Bénéf. ; 0,33 MUC	Montant décaissé : 389,9 Mille UC (4,3%)
Date d'approbation : 18/04/2001	Date de signature : 30/05/2001	Date entrée en vigueur : 10/2002
Date de clôture : 31/12/2009 Date de dernière supervision : 25/01 au 4/022004	Organe d'exécution : Unité de gestion du projet (UGP) au sein du CARDER Mono-Couffo du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)	
Audit des comptes : Ceux de 2003 attendus	Rapports semestriels d'avancement : Non transmis	
<u>Objectif et description</u> : Le projet vise à renforcer la sécurité alimentaire du pays, à travers la diversification et l'augmentation des productions agricoles. Les principales réalisations du projet portent sur : (i) construction de 78 km de pistes rurales, (ii) réhabilitation et amélioration de 70 km de pistes rurales, (iii) aménagement de 300 ha de bas-fonds, (iv) construction de 30 forages et 28 latrines communautaires, (v) réhabilitation d'une éclosérie et la construction de deux nouvelles, (vi) construction d'un centre de pêche et d'un fumoir de poisson et (vii) appui à la structuration du mode rural. Les principales composantes du projet sont : (i) renforcement des infrastructures rurales, (ii) appui au monde rural, et (iii) gestion du projet.		

2.1.23 Conformité aux conditions préalables/engagements : Les documents afférents à la satisfaction des conditions générales et préalables au premier décaissement ont été transmis au Fonds avec beaucoup de retard. L'entrée en vigueur est intervenue en octobre 2002 soit 17 mois après la signature de l'accord de prêt du fait du retard accusé par le Parlement pour autoriser la ratification du crédit. La lenteur dans l'exécution du projet n'a pas permis la pleine satisfaction des autres conditions.

2.1.24 Performance dans l'acquisition des biens et services : Les DAO relatifs au recrutement de l'AT et à l'acquisition du matériel roulant ont été transmis au Fonds respectivement en novembre 2001 et août 2002. Du côté de l'Emprunteur, la consultation pour l'acquisition du mobilier et des équipements de bureau, ainsi que l'avis de recrutement des enquêteurs ont été lancés. Pour l'acquisition des véhicules, le rapport d'évaluation des offres a été reçu à la Banque le 01/06/04. Les réalisations physiques du projet ont porté surtout sur quelques acquisitions faites avec les ressources de la contrepartie.

2.1.25 Performance financière : Un décaissement de 389000 UC au titre du Fonds de roulement a été effectué. L'Emprunteur a débloqué en 2001/2002 un montant de 85 millions FCFA pour les salaires du personnel contractuel et les autres dépenses de fonctionnement.

2.1.26 Performance des activités et réalisations du projet : Aucune activité majeure n'a été réalisée sur le terrain, hormis l'élaboration de DAO. La réalisation des autres activités du projet dépend en partie du démarrage du volet « crédit ». La mise en œuvre du volet « crédit » est lié à l'adoption par la Banque et le Gouvernement du Cadre Général du Crédit Agricole. Cette adoption est prévue au plus tard au mois de juillet 2004.

2.1.27 Impact sur le développement : Les avantages tangibles du projet proviennent de l'augmentation de la production agricole et piscicole. Les infrastructures, la formation et les conseils aux bénéficiaires font partie des avantages non mesurables pour l'amélioration de l'environnement socio-économique des exploitants et familles, principales bénéficiaires du projet.

2.1.28 Evaluation globale de performance : Les lenteurs administratives ainsi que le retard apporté dans la mise en œuvre du volet « crédit » ont entraîné respectivement du retard dans la mise en vigueur du prêt dans les délais requis et un faible taux d'exécution des activités du projet. Toutefois, les dispositions sont entrain d'être prises par l'emprunteur et la Banque pour permettre le démarrage des opérations sur le terrain dès l'adoption du Cadre Général de Crédit Agricole.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1,3	2,1	1,75	1,4	2	1,7

2.1.29 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
Crédit	- L'Emprunteur doit mettre en place le dispositif de crédit, nommer le personnel et mettre à disposition les ressources pour le fonds de garantie et le fonds de calamités.	Juin / juillet 2004

A.4. Projet d'appui au développement rural de l'Ouémé (PADRO)

Montant du prêt initial : 11,68 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 14,64 MUC Sources : FAD : 11,68 MUC Gvt : 2,96 MUC	Montant décaissé : 1,47 M UC (13%)
Date d'approbation : 07/10/1999	Date de signature : 13/01/2000	Date entrée en vigueur : 01/01/2002
Date de clôture : 31/12/2006 Date de dernière supervision : août-sept 2004 lancement du projet août 2002	Organe d'exécution : Unité de gestion du projet (UGP) au sein du CARDER-Ouémé du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)	
Audit des comptes : la consultation est lancée en février 2004	Rapports d'avancement : 1 rapport a été envoyé	
<u>Objectif et description</u> : Le projet vise à renforcer la sécurité alimentaire et à élever le niveau de vie des populations locales par le biais d'une conquête des marchés et d'une amélioration de la compétitivité du paysan béninois. Egalement, le projet vise la dynamisation du cadre institutionnel des OPA et du système de crédit rural ; et l'augmentation des capacités de production, de transformation et de commercialisation du secteur rural dans les Départements de l'Ouémé et du Plateau. Les principales composantes du projet sont : (i) appui au développement rural, (ii) amélioration des équipements de base et (iii) appui au CARDER Ouémé et gestion du projet.		

2.1.30 Conformité aux conditions préalables/engagements : la mise en vigueur du prêt a été retardée essentiellement à cause de la difficulté pour satisfaire la condition relative à la rétrocession des fonds de crédit et l'accord de prêt a été amendé à cet effet. La rétrocession est liée à la mise en œuvre du Cadre Générale du Crédit Agricole.

2.1.31 Performance dans l'acquisition des biens et services : Le projet a lancé les consultations et les appels d'offres suivants : équipements de bureaux et des matériels roulants ; travaux de réhabilitation et de construction de CPR ; études d'Avant projet détaillé et de Dossier d'appel d'offres des travaux des pistes ; acquisition des motocyclettes ; recrutement d'un assistant technique expert en suivi évaluation (le contrat a été signé) ; recrutement d'un bureau d'assistance comptable et élaboration de manuel de procédure ; acquisition de huit véhicules (le marché a été entièrement exécuté) ; acquisition des matériels informatiques et des photocopieurs.

2.1.32 Performance financière : Au 31/07/2004, le taux de décaissement du prêt est de 13%. Le décaissement a porté sur le premier fonds de roulement qui a servi pour le fonctionnement du projet. Deux demandes de décaissement d'un total de 241.640.000 FC.FA ont été approuvées par la Banque. En ce qui concerne les fonds de contrepartie, l'Etat a pris en charge en 2001, outre les salaires du personnel affecté au projet (148 agents), l'acquisition de mobilier et équipements de bureau et les consommables. Au total, l'Etat a débloqué 70 millions FCFA en 2001 et 2002. Le rythme de décaissement sur ce projet est lent.

2.1.33 Performance des activités et réalisations du projet : Après un lent démarrage des activités dû au retard dans la mise en vigueur, le projet a mené les activités suivantes : (i) signature du contrat avec l'Association Française des Volontaires du Progrès et démarrage des prestations de celle-ci le 04 janvier 2003. (ii) recrutement de l'assistance technique ; (iii) redéploiement de 41 agents polyvalents de vulgarisation, (ii) identification et catégorisation de 94 villages APNV (approche participative dans les nouveaux villages), (iii) 65 agents formés et recyclés à l'approche APNV, (iv) recrutement et recyclage de 08 enquêteurs et de 01 contrôleur d'enquête, (v) information et sensibilisation d'environ 800 bénéficiaires dans les 08 zones agricoles du projet sur différents volets du projet (pistes, appui aux OPA, développement de centres de promotion rural –CPR-), (vi) 01 atelier d'orientation des programmes de formation dans les CPR, (vii) recrutement de 30 (dont 16 filles) stagiaires pour les techniques de production et transformation des produits agricoles, (viii) élaboration des critères de sélection de 200 exploitations pilotes, (ix) lancement des différentes consultations et (x) acquisition de 08 véhicules. Le démarrage du volet crédit est retardé en attendant la mise en place du cadre général de gestion du crédit.

2.1.34 Impact sur le développement : Le projet a démarré toutes ses activités prévues sauf celles liées au crédit dont le démarrage est tributaire de la mise en place du nouveau cadre de gestion des crédits au Bénin. Les activités de promotion des organisations paysannes, menées par l'ONG internationale (Association Française des Volontaires du Progrès), ont démarré en décembre 2002 et se déroulent normalement. Concernant l'Hydraulique villageoise, une convention avec la Direction de l'Hydraulique pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de ce volet a été signée. Enfin, une consultation de fournisseurs à l'échelon national pour l'acquisition d'équipements informatiques, photocopieurs et télécopieur a été lancée. L'évaluation des offres est en cours.

2.1.35 Evaluation globale de performance : La mise en vigueur du prêt a pris environ deux ans. Le projet n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. Le niveau de décaissement du prêt est encore très faible. L'élaboration des rapports d'audit pour 2002 et 2003 est en cours.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1,5	1,5	1,75	2,25	2	1,85

2.1.36 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
1. Crédit	- L'Emprunteur doit mettre en place le dispositif de crédit.	30 juin 2004

A.5 Projet d'aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Maró (PAMF)

Montant du prêt initial : 10,54 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 17,56 MUC Sources : FAD : 10,54 MUC BADEA : 5,55 MUC Gvt + Bénéf. : 1,47 MUC	Montant décaissé FAD : 2,97 MUC (28 %) Montant décaissé BADEA : (0 %)
Date approb. prêt FAD : 20/01/2000	Date signature FAD : 24/03/2000 Date signat. BADEA : 27/04/2000	Date entrée en vigueur FAD : 18/04/2001 Date entrée en vig. BADEA : 11/06/2001
Date clôture FAD : 31/12/2005 Date clôture BADEA : 30/06/2006 Date de dernière supervision : 2003	Organe d'exécution : Cellule de gestion au sein de la Direction des Forêts et des Ressources Naturelles (DFRN) au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)	
Audit des comptes : 2002 déposé ; et 2003 est en cours	Rapports d'avancement sont soumis régulièrement.	
<p>Objectif et description : Le projet vise la préservation et la gestion durable des écosystèmes naturels du pays ; en particulier, la préservation de la potentialité de l'écosystème forestier et de la biodiversité au moins à l'état actuel à travers l'aménagement intégré des massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Maró par la mise en œuvre de plans d'aménagement au moyen de systèmes de gestion durable des écosystèmes, avec la participation des populations riveraines. Les principales réalisations du projet sont : (i) gestion des ressources naturelles sur 370.000 ha, enrichissement de 28.000 ha, reboisement de 1.000 ha, 500 ha en agroforesterie, 25 pépinières, 56.000 ha de mise en défens, 1.171 km de pistes, (ii) activités de développement rural (pisciculture, aménagement de bas-fonds, etc.), (iii) appui aux actions de développement et aux actions d'accompagnement (sensibilisation, micro-crédit associatif autogéré, centre écologique, etc.), (iv) réalisation des infrastructures diverses (logements, bâtiments divers, forages, etc.). Les principales composantes du projet sont : (A) Gestion des ressources naturelles ; (B) Actions d'accompagnement et (C) Gestion du projet.</p>		

2.1.37 Conformité aux conditions préalables/engagements : La mise en vigueur du projet a pris environ 13 mois à cause du retard apporté par le Parlement pour autoriser sa ratification. La préparation des plans simples de gestion des massifs qui constitue une «*autre condition*», est en cours en raison du retard dans le recrutement des cadres techniques. Egalement, au titre des autres conditions, les rapports d'avancement et d'exécution du projet ont été soumis à la Banque avec du retard.

2.1.38 Performance dans l'acquisition des biens et services : Le projet a lancé 08 consultations dont 04 sur le prêt FAD. Elles concernent : (i) recrutement de l'AT, (ii) audit des comptes, (iii) recrutement du personnel du projet et du manuel de procédures et (iv) acquisition de 25 motos. Le délai moyen pour ces acquisitions est d'environ 12 mois ce qui n'est pas satisfaisant. Les acquisitions prévues sur le financement de la BADEA (acquisition matériel roulant, groupes électrogènes, matériel informatique-reprographie et photos aériennes), ont accusé un retard à cause du non respect des procédures de ce bailleur par la Commission Nationale des Marchés Publics. La performance générale en matière d'acquisition n'est pas satisfaisante.

2.1.39 Performance financière : Au 31/07/2004, le décaissement sur le prêt FAD est de 2,97 million UC soit un taux de 20% du montant du prêt. Les paiements ont concerné le 1^{er} FDR ayant servi au fonctionnement, au paiement du personnel et au financement de trois études. En ce qui concerne le prêt BADEA, aucun décaissement n'a été effectué. Pour ce qui est des fonds de contrepartie, l'Etat a décaissé en 2001 et 2002 la somme d'environ 351 millions CFA contre 466 millions prévus pour la même période.

2.1.40 Performance des activités et réalisations du projet : Le personnel cadre a été recruté en juillet 2002 et mis en place suite à un processus de recrutement ; l'assistance technique est également sur place. Malgré le retard du démarrage effectif du projet, les activités suivantes ont été réalisées : (i) sensibilisation et information des autorités politico-administratives et des populations bénéficiaires, (ii) réalisation des études nécessaires à la

rédaction des plans simples de gestion, (iii) recrutement du personnel, (iv) élaboration des plans stratégique et opérationnel, (v) installation des coordinateurs et du personnel des antennes, (vi) 03 réunions thématiques (apiculture, gestion de la faune et développement institutionnel), (vii) élaboration des stratégies d'intervention, (viii) formation du personnel du projet en dialogue et en formation d'équipes, (ix) élaboration d'un canevas suivi-évaluation. Egalement, le projet en liaison avec les bénéficiaires, a identifié les sites d'installation des antennes, des pépinières, etc. De même, les études suivantes ont été réalisées : (i) formation opérationnelle (plans stratégiques), (ii) étude sociologique de référence, (iii) étude «genre», (iv) élaboration du manuel de suivi-évaluation et du tableau de bord, et (v) étude sur les agro-systèmes villageois. Ces rapports et études seront envoyés au Fonds pour avis. Dans le cadre du processus de décentralisation en cours, le projet appuiera l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement communaux. Malgré le retard dans le démarrage des opérations, le niveau global d'exécution du projet est jugé satisfaisant.

2.1.41 Impact sur le développement : L'adhésion des populations aux objectifs et à la réalisation du projet sera facilitée grâce à l'approche participative suivie dans la préparation et qui sera poursuivie au cours de l'exécution. Le projet suscite un véritable intérêt au niveau des élus locaux, des chefs traditionnels, des organisations paysannes et des groupements féminins. Ces partenaires considèrent le projet comme une grande opportunité de développement de leurs localités.

2.1.42 Evaluation globale de performance : Le projet a pris environ 13 mois pour être mis en vigueur. Malgré le retard dans le démarrage, la performance opérationnelle est globalement satisfaisante au regard des activités déjà lancées. Le rapport d'audit de 2002 a été réalisé, celui de 2003 est en cours.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1	1,9	1,9	2	2	1,76

2.1.43 Problèmes et actions proposées :

Problèmes	Actions proposées	Calendrier
1. Retard dans la passation des marchés et non respect des procédures	- L'Emprunteur doit mettre tout en œuvre pour abrégé les délais de passation de marchés et appliquer les procédures des bailleurs de fonds	Permanent

B. SECTEUR DES TRANSPORTS

2.1.44 Aperçu général : Depuis 1972, début de ses opérations dans le secteur des transports au Bénin, la Banque a financé treize (18) opérations, dont 13 projets et 5 études, pour un montant total d'engagements de 81,417 millions UC. Ce secteur est donc le 2ème secteur d'intervention de la Banque au Bénin après l'agriculture et le développement rural. Depuis février 97, date de la présentation de la deuxième table ronde sectorielle sur la stratégie des transports, les interventions de la Banque dans le secteur s'inscrivent dans le cadre du Programme sectoriel des transports (PST) pour la période 1997-2001. La Banque est pour le moment intervenue dans le PST à travers trois opérations : (i) le projet des accès et de la traversée de Cotonou (lot A : Akossombo-Etoile rouge-Sobréba) ; (ii) le projet de réaménagement de la route Cotonou-Porto Novo; et (iii) l'étude de la route Pobé-Kétou-Illara.

Hormis le projet de réaménagement de la route de Cotonou-Porto Novo et l'étude de la route Pobé-Kétou-Illara approuvés pendant la période du FAD VII, toutes les opérations de la Banque sont achevées et certaines ont fait l'objet de rapport d'achèvement. La revue portera sur le projet de réaménagement de la route de Cotonou-Porto Novo et l'étude de la route Pobé-Kétou-Illara.

B.1 Projet de réaménagement de la route Cotonou-Porto Novo

Montant du prêt : - FAD : 10,00 MUC - FSN : 6,00 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 61,01 MUC Sources : - FAD/FSN : 16,00 MUC (26,3%) - Gvt : 2,10 MUC (3,4%) - BOAD : 6,61 MUC (10,8%) - KFW : 18,97 MUC 31,1%) - FED : 17,34 MUC (28,4%)	Montant décaissé : - FAD : 7,66 MUC (77%) - FSN : 4,32 MUC (72%)
Date d'approbation : 04/09/1996	Date de signature : 23/09/1996	Date entrée en vigueur : 25/02/1998
Date de clôture : 30.09.2004 Date de dernière supervision : 18-30/03/2002	Organe d'exécution : Direction des grands travaux routiers (DGTR)	
Audit des comptes : 2001 et 2002 transmis à la Banque. Le dernier rapport d'audit pour 2003 est en cours.	Rapports d'avancement soumis régulièrement.	
Objectif et description : Le projet a pour objectif d'améliorer la fluidité du trafic sur l'axe principal Cotonou-Porto Novo vers le Nigéria, réduire la durée du parcours, le coût d'entretien et le coût pour les usagers, et augmenter la sécurité routière et le confort des usagers. Les composantes du projet sont les suivantes: (i) travaux routiers décomposés en trois lots financés par la KFW (lot A), le FAD, le FSN, la BOAD et le Gouvernement (lot B) et le FED (lot C) ; (ii) contrôle et surveillance des travaux des tous les lots financée par la KFW et ; (iii) audit du projet financé par le FAD.		

2.1.45 Conformité aux conditions préalables / engagements : Les prêts FAD et FSN ont été mis en vigueur 17 mois après la signature des accords. Ce long délai est dû au retard dans la ratification des accords et de la consultation juridique. Sur les six autres conditions, deux ont été remplies avec du retard. Il s'agit des conditions suivantes : (i) affecter annuellement les revenus nets du péage de la route en projet à l'entretien routier courant, en particulier à celui de la route Cotonou-Porto Novo et ; (ii) mettre en place, au plus tard le 31 décembre 1998, la société d'exploitation du poste de péage/ pesage sur la route du projet. L'accomplissement de ces conditions est réalisé depuis 2003. Les rapports d'avancement trimestriels sont régulièrement produits et transmis à la Banque. Pour l'audit financé par le FAD, les rapports y afférents au titre des années 2001 et 2002 ont été établis et transmis à la Banque. Le dernier rapport d'audit sera établi en 2004 et couvrira la période 2003.

2.1.46 Performance dans les acquisitions de services : La composante financée par la Banque concerne les travaux routiers du lot B qui a fait l'objet d'un marché attribué par appel d'offres international, conformément aux règles de la Banque. La procédure d'acquisition a duré 15 mois, en raison du délai de production par le gouvernement des justifications demandées par la Banque sur la proposition d'adjudication du gouvernement. La sous-composante « équipement poste de péage/pesage » a connu un retard important à cause : (i) du lancement tardif de l'appel d'offres et du choix de l'adjudicataire, (ii) de la remise tardive de la garantie de bonne exécution, et (iii) de l'établissement d'un avenant de précision au marché de base ASCOM-SEIB. L'AO pour le recrutement du concessionnaire a été relancé le 22/08/2002 pour non-conformité des pièces fournies par les soumissionnaires, et la remise des offres a eu lieu le 07/10/2002. L'option de démarrage de l'exploitation manuelle reste maintenue et est intervenue en février 2004.

2.1.47 Performance financière : Les ressources mises à la disposition du projet par les bailleurs de fonds sont suffisantes. De même, le Gouvernement a inscrit une enveloppe de 1,5 milliards de F.CFA au titre de sa contribution dont 164 millions ont été décaissés en 1999, 500 millions de F.CFA en l'an 2000 et 500 millions de F.CFA en l'an 2001 Les paiements sont réglés dans les délais requis par la Banque et l'emprunteur. Au 31/07/2004, les décaissements sur les prêts du FAD et du FSN ont atteint respectivement 77% et 72%. Les décaissements des autres bailleurs se déroulent normalement en fonction de l'avancement des travaux.

2.1.48 Performance des activités et réalisations : L'état d'avancement global des travaux à fin 1999 qui est de 99% pour le lot B de la Banque, 100% pour le lot A (KFW) et de 100% pour le lot C (FED), est en général satisfaisant et conforme au planning prévisionnel. Cependant il reste à réaliser pour la sous -composante travaux du lot B (marché de base + avenant n° 1) quelques travaux de finition (murets, dégâts, signalisation), ainsi que la réparation complémentaire d'une superficie dégradée d'environ 12 000 m². La signalisation horizontale ne sera mise en œuvre qu'après les travaux de reprise du revêtement en cours d'exécution. Les travaux pour la sous-composante équipement poste de péage/pesage sont en voie d'achèvement.

2.1.49 La gestion du projet par l'administration ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux s'effectuent dans de bonnes conditions. La coordination des tâches d'exécution et la qualité des travaux exécutés sont satisfaisantes et s'exécutent selon le planning établi.

2.1.50 Impact sur le développement : Le projet devrait améliorer la mobilité et l'accessibilité des biens et personnes à la capitale et permettre de réduire les coûts généralisés des transports. Par ailleurs, avec le poste de péage/pesage, le projet permettra d'apporter des ressources complémentaires pour le fonds d'entretien routier et contribuer ainsi à assurer la durabilité des investissements routiers. Aussi, l'amélioration de la capacité des PME grâce, entre autre, à une formule de contrat pluriannuel avec obligation d'équipements en matériel des TP, devra contribuer à mieux absorber les ressources du Fonds routier.

2.1.51 Impacts environnementaux : En ce qui concerne les dédommagements des propriétaires de domaines dans l'emprise du poste péage/pesage les propositions de règlement qui ont reçu l'assentiment de toutes les parties ont été transmises au MFE pour règlement. Les dédommagements seront effectués en numéraire ou en nature selon le choix des intéressés.

2.1.52 Evaluation globale de performance : Le projet a pris environ 17 mois pour être mis en vigueur. Malgré le retard dans le démarrage et la procédure d'acquisition (15 mois) la performance opérationnelle est globalement satisfaisante au regard des activités déjà lancées. Toutes les activités prévues du projet ont été réalisées. Le reliquat du solde du prêt est prévu d'être annulé suivant les procédures en vigueur.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7	2,6

2.1.53 Problèmes et Actions Proposées

PROBLEMES	ACTIONS PROPOSEES
Il reste environ 12 000 m ² de revêtement à réparer par l'entreprise sur le lot B	BAD : Effectuer un suivi serré des travaux de reprise et la réception des travaux Gouvernement: (i) s'assurer de la qualité des travaux de reprise du revêtement et effectuer un suivi serré de la tenue de la route sous circulation (ii) prendre des mesures de lutte contre la surcharge des véhicules lourds en attendant la mise en exploitation de la gare de pesage
Retard dans l'installation des équipements du poste de péage/pesage et de la désignation du concessionnaire	BAD : Effectuer un suivi serré des installations des équipements Gouvernement: (i) Effectuer un suivi serré et appliquer les pénalités de retard prévues par le marché dans le cas du dépassement du délai contractuel du marché (ii) maintenir l'option de démarrage de l'exploitation manuelle dès la désignation du concessionnaire (iii) accélérer la procédure de désignation du concessionnaire

B.2 Etude de la route Pobé-Kétou-Illara

Montant du don : - FAD/FAT : 0,59 MUC	Coût total : 0,64 MUC Sources : - FAD/FAT : 0,59 MUC - (Gvt : : 0,05 MUC	Montant décaissé : FAD : 0,25 MUC (43%)
Date d'approbation : 07/10/1999	Date de signature : 13/01/2000	Date entrée en vigueur : 21/04/2000
Date de clôture : 15/12/2004 Date de dernière supervision : mai 2004	Organe d'exécution : Direction des grands travaux routiers (DGTR)	
Audits : S.o	Rapports d'avancement soumis régulièrement.	
Objectif et description : L'objectif sectoriel de l'étude est l'amélioration de l'efficacité de transport, tandis que l'objectif spécifique vise à déterminer et d'étudier la solution optimale de réhabilitation du tronçon Pobé-Ketou et d'aménagement du tronçon Ketou-Illara afin de faciliter la recherche pour le financement des travaux.		

2.1.54 Conformité aux conditions préalables / engagements : Le don FAD/FAT a été mis en vigueur le 21 avril 2000, soit 3 mois après la signature du protocole d'accord.

2.1.55 Performance dans les acquisitions de services : L'acquisition du service de consultant pour la réalisation de l'étude a été effectuée selon les règles de procédures de la Banque. Le démarrage de l'étude a commencé en août 2001.

2.1.56 Performance financière : Les ressources mises à la disposition de l'étude par le FAT sont suffisantes. La contrepartie du Gouvernement est aussi mobilisée. Le don est décaissé seulement à 43%. Les autres conditions sont respectées.

2.1.57 Performance des activités et réalisations : Les études ont démarré en décembre 2001. L'étude a été menée suivant trois tronçons homogènes. Le rapport définitif de l'étude de faisabilité a été remis le 07 juillet 2003. Le rapport provisoire de l'étude technique détaillée et le projet de Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ont été déposés le 25 septembre 2003. Toutefois, compte tenu du manque de rentabilité économique en option bitumage du tronçon Kétou-Illara, l'Administration a demandé au Consultant d'étudier pour ce tronçon une variante route en terre moderne. Les études complémentaires sont en cours. Au plan financier, les paiements effectués au titre des prestations du bureau d'études s'élèvent à 180 millions de FCFA. Un décompte de 60 Millions F CFA est en cours de traitement soit un total de l'ordre de 240 millions et représentant 80% du montant du contrat.

2.1.58 Impact sur le développement : L'étude couvrira les questions transversales relatives au genre et à l'environnement, ainsi que les problèmes de mobilité et d'accessibilité des populations par la prise en compte des routes rurales connexes et l'analyse des moyens de

transport intermédiaires. Les séminaires de sensibilisation et de participation des différentes parties seront organisés ultérieurement et la Banque y prendra part..

2.1.59 Evaluation globale de performance : Le projet n'a pris environ 3 mois pour être mis en vigueur. Ce qui constitue une exception au Bénin. La performance opérationnelle est globalement satisfaisante au regard des activités déjà lancées.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	2,9	2,8	2,50	2,9	2,8	2,8

La majeure partie des études prévues a été réalisée. Cette situation s'est traduite par des économies de ressources, ce qui explique le niveau de décaissement actuel des ressources.

2.1.60 Problèmes et Actions Proposées

PROBLEMES	ACTIONS PROPOSEES
Choix de la solution technique à retenir : Manque de rentabilité de l'option bitumage du tronçon Kétou-Illara	Réaliser l'étude de la variante route en terre moderne pour le tronçon Kétou-Illara
Tenue des séminaires de sensibilisation	S'assurer que les séminaires de sensibilisation seront organisés et que la Banque y prendra part.

C. SECTEUR DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

2.1.61 Aperçu général : La Banque a financé à ce jour treize (13) opérations dans le secteur des équipements collectifs, dont cinq (9) projets et quatre (4) études pour un montant total d'engagements de 60,669 millions UC. Ces opérations dont onze (11) sont déjà achevées, ont permis d'améliorer les infrastructures de base en matière d'électricité, d'eau et de télécommunications. Une opération a été approuvée en décembre 2002 mais n'a pas encore été mise en vigueur. La seule opération en cours d'exécution, dans ce secteur, a été approuvée en juin 2002, pour laquelle, la Banque a octroyé un prêt 4,8 millions d'UC. Il s'agit du projet d'électrification rurale de 17 centres. La présente revue concerne donc ce projet

C.1 Projet d'électrification de 17 centres ruraux

Montant du prêt : 4,80 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 6,49 MUC Sources : - FAD : 4,80 MUC - SBEE : 1,59 MUC - Gvt : 0,10 MUC	- Montant décaissé : 2,109 MUC (44%)
Date d'approbation : 28/06/2000	Date de signature : 26/07/2000	Date entrée en vigueur : 01/09/2001
Date de clôture : 31/12/2004 Date de dernière supervision : avril 2004	Organe d'exécution : Société béninoise d'eau et d'électricité (SBEE)	
Audit des comptes : 2002-2003 en cours	Rapport d'activité trimestriel transmis régulièrement	
<u>Objectif et description</u> : Le projet porte sur l'électrification rurale de 17 centres Elle est exécutée par la SBEE et devrait durer 4 ans. Le projet a pour objectif sectoriel l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et du taux d'électrification du pays. Ses objectifs spécifiques concernent l'alimentation en énergie électrique de près de 7000 ménages à l'horizon 2005 ainsi que la promotion et le développement des activités économiques en milieu rural.		

2.1.62 Conformité aux conditions préalables / engagements : Le prêt a été mis en vigueur le 1er septembre 2001, soit près de 13 mois après la signature. Ce délai est dû principalement (i) aux lenteurs dans la mise en place de la cellule de suivi du projet (ii) le règlement des

arriérés des consommations des offices publics ORTB et CNHU (iii) la mise en place de l'agence nationale d'électrification rurale et (iv) la mise en place d'une nouvelle structure tarifaire. Au titre des autres conditions, figure la mise en place de la contrepartie du Gouvernement qui vient d'être effective.

2.1.63 Performance dans les acquisitions de services : Après le lancement le 10 octobre 2001 de l'appel d'offres sur liste restreinte pour le recrutement de l'ingénieur conseil, c'est le bureau d'études allemand Decon qui a été retenu. Le contrat des prestations s'élève à un montant de 212 838 Euros soit 139 612 575,97 Fcfa ou 147 271 UC. L'analyse des offres et l'attribution du marché a pris beaucoup de temps. Ce n'est que le 23 juillet 2003 que la Banque a approuvé l'attribution du marché de réalisation des travaux à l'entreprise allemande RMT pour un montant global de 3 054 093 452 fcfa soit UC). Les travaux sont prévus pour être exécutés en treize (13) mois consécutifs. La fin probable des travaux est prévue en novembre 2004.

2.1.64 Performance financière : La contrepartie du Gouvernement est aussi mobilisée (réalisation des études d'avant projet détaillé, fabrication des poteaux en béton et transport des poteaux sur les sites du projet). Le prêt est décaissé à hauteur de 44%. Par ailleurs, concernant le recrutement de l'auditeur externe, la Banque vient de donner en juin 2004, son avis de non-objection sur l'auditeur retenu.

2.1.65 Performance des activités et réalisations : Le démarrage des travaux sur site a eu effectivement lieu le 18/11/2003 avec la réalisation des levées topographiques et des études des lignes MT ainsi que l'approvisionnement du matériel. La durée prévue des travaux est de 13 mois soit une fin probable à la fin du mois de décembre 2004. Seule la composante informatique pose encore des problèmes. La dernière mission de supervision avait recommandé une implication enthousiaste et une meilleure collaboration des services informatiques dans la réalisation du projet, notamment la réalisation dans les meilleurs délais du cahier des prescriptions techniques pour permettre le lancement de l'appel d'offre et renforcer les capacités humaines de ces services. A ce jour aucun décaissement de la Banque n'a été effectué sur cette composante. La SBEE a déjà fabriqué 1 335 poteaux dans l'usine de Lokossa, et la fabrication se poursuit au rythme de 9 poteaux par jour. Les installations informatiques pour la gestion des clients de la SBEE ont été réalisées dans tous les départements du Bénin à l'exception du Zou.

2.1.66 Impact sur le développement: Un programme de sensibilisation des populations est en cours par la SBEE pour inciter les bénéficiaires à verser leur participation aux coûts des branchements sociaux.

2.1.67 Evaluation globale de performance : Le projet a pris environ 13 mois pour être mis en vigueur. Un retard a été enregistré dans le recrutement de l'entreprise dû à la reprise du dossier DAO. La performance opérationnelle est juste satisfaisante.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1,8	1,75	2	1,7	2,0	1,65

2.1.68 Problèmes et actions proposées

PROBLEMES	ACTIONS PROPOSEES
Production des poteaux	SBEE: Poursuivre la production des poteaux avec une cadence de 9 poteaux par jour
Retard dans la désignation de l'entreprise chargée des travaux.	Accélérer la procédure d'attribution du marché
Le recrutement du cabinet qui devra réaliser le rapport d'audit pour les années 2001/2002 est en cours	Transmettre à la Banque la liste restreinte des bureaux et le projet de dossier de consultation
Sensibilisation des populations bénéficiaires	Poursuivre la sensibilisation des populations bénéficiaires en les encourageant à verser leur participation correspondant aux coûts des branchements sociaux.

D. SECTEUR SOCIAL

2.1.69 Aperçu général : Depuis le début de ses interventions au Bénin en 1972, la Banque a financé 14 opérations, dont sept (7) sont achevées, six (6) en cours d'exécution et une (1) opération approuvée en juin 2004 mais non encore mise en vigueur. Parmi les six opérations en cours d'exécution deux (2) projets sont dans le secteur de l'éducation, un (1) projet dans le secteur de la santé, un (1) projet en matière de Promotion de la Femme et un Programme de Développement des Ressources Humaines.

D.1 Projet Education III

Montant du prêt initial : 8,00 MUC Montant annulé : 0	Cout total : 9,00 MUC Sources : - FAD : 8,00 MUC - Gvt : 1,00 MUC	Montant décaissé : 5,34 MUC (67%)
Date d'approbation : 15/12/1997	Date de signature : 05/02/1998	Date entrée en vigueur : 30/06/1999
Date de clôture : 30 juin 2005 Date de dernière supervision: 9/11/2003	Organe d'exécution : Cellule d'exécution du Projet B.P. 386 Porto Novo	
L'audit des comptes (1998 à 2001) a été réalisé. La consultation pour le recrutement du Cabinet nécessaire à la réalisation de l'audit des années 2002 et 2003 est en cours.	Rapports d'activités trimestriels soumis régulièrement. Le dernier rapport transmis couvre la période de juillet à septembre 2003.	
<u>Objectif et description</u> : Le projet vise la réalisation des objectifs spécifiques ci-après : (i) rendre l'enseignement primaire efficace, (ii) développer l'enseignement scientifique dans le secondaire, (iii) accroître la capacité d'accueil des enseignements agricole et industriel, et (iv) élever le niveau d'éducation des femmes. Les principales composantes du projet sont les suivantes : (i) Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire et de l'enseignement des sciences dans le secondaire général ; (ii) Développement de l'enseignement technique, agricole et industriel ; (iii) Renforcement de l'éducation des femmes ; et (iv) Cellule d'exécution du projet.		

2.1.70 Conformité aux conditions préalables/engagements : L'accord de prêt a été mis en vigueur le 30 juin 1999, soit 18 mois après l'approbation du projet. Ce retard est dû au temps mis dans la ratification de l'accord de prêt et au non respect par le Gouvernement des conditions de l'accord de prêt quant à la reconduction de l'équipe de gestion du projet antérieur (Education II). Les autres conditions relatives à la collecte des informations concernant les progrès réalisés en matière de scolarisation des filles, la mise en place d'un mécanisme de financement des manuels scolaires dans l'enseignement primaire, ont été remplies. Les rapports d'activités trimestriels sont régulièrement reçus. Cependant les rapports d'audit pour l'exercice 2003 n'a pas encore été transmis à la Banque. La consultation pour le recrutement du Cabinet est en cours. S'agissant des autres conditions pour l'année 2004, la Banque a attiré l'attention du Gouvernement sur la nécessité de transmettre régulièrement, le rapport sur les progrès réalisés en matière de scolarisation des filles. Elle

recommande également que les dispositions soient prises pour que les fonds de contrepartie de l'année 2004 soient effectivement versés au projet dans le cadre de la satisfaction de la 3^{ème} autre condition de l'accord de prêt relatif au projet.

2.1.71 Performance dans l'acquisition des biens et services : Au titre des acquisitions des biens et services, vingt neuf (29) marchés ont été conclus à la date de 16 juin 2004. Quatorze (14) ont fait l'objet d'appels d'offres internationaux (AOI), treize (13) ont été conclus à la suite d'appels d'offres nationaux, et deux (02) marchés ont été conclus par en,tente directe avec l'accord de la Banque.. Les règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens, services et travaux ont été respectées. Cependant, il faut souligner que les décaissements du prêt avaient été suspendus en janvier 2002 pour cause de non respect par le Gouvernement des clauses de l'Accord de prêt (section 4.01) stipulant entre autres que toute modification de la structure de la CEP devrait faire l'objet de consultation préalable entre le Gouvernement et le FAD. Cette question s'est posée à la suite de la réorganisation du secteur de l'Education qui a été scindé en 2001 en trois ministères. Le Gouvernement a donc jugé opportun de changer la tutelle et la composition de l'équipe du projet, mais sans en référer à l'avis de la Banque. La situation a été régularisée conformément aux recommandations de la Banque et les décaissements ont repris. La performance au niveau des acquisitions est globalement satisfaisante.

2.1.72 Performance financière : Au 31/07/2004, le prêt a été décaissé à 67% représentant 5,34 millions d'UC sur montant net de 8 millions d'UC. La contribution du Gouvernement au financement du projet représente 11,11%. Compte tenu de certaines activités complémentaires réalisées, le niveau global des dépenses exécutées par le Gouvernement béninois est de 1.718.836.972 FCFA pour une prévision initiale de 815.907.000 FCFA. Cette contribution du gouvernement porte à 8.243.269.972 FCFA la réalisation complète du projet contre 7.340.340.000 FCFA initialement prévus. Au titre de l'année 2003, le montant décaissé en faveur du projet est de 408 00 1499 FCFA. Il reste à ce jour un montant de 291 998 501 FCFA à mettre à la disposition du projet. Au plan financier, la performance au niveau de la contrepartie nationale est satisfaisante. En revanche, la performance de décaissement du prêt FAD est faible pour un projet dont la cloture a été prorogée au 30 juin 2005 afin de permettre l'achèvement des travaux de construction du lycée technique agricole, les centres d'alphabétisation et les laboratoires scientifiques.

2.1.73 Performance des activités et réalisations du projet : Le niveau global d'exécution du projet est de 58,57%, après cinq années d'exécution. Au niveau de la première composante, *amélioration de la qualité de l'enseignement primaire*, les activités ont été réalisées à 96,50%. Les manuels scolaires (410 000 manuels scolaires) et le matériel didactique collectif ont été livrés et 4 810 agents (enseignants, conseillers pédagogiques et inspecteurs) ont été recyclés dans leur domaine d'expertise. La formation au profit des inspecteurs reste à réaliser. S'agissant de la deuxième composante, *amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences dans le secondaire*, le taux d'exécution global est de 49,35%. Le recyclage de 152 agents (professeurs, laborantins) a également été réalisé. Concernant la troisième composante relative au *développement de l'enseignement technique agricole et industriel*, le taux d'exécution des activités est de 39%. A l'exception des travaux de construction du lycée technique agricole, tous les autres (laboratoire et annexes du lycée technique Coulibaly) ont démaré et la révision des programmes du premier cycle de l'enseignement technique et professionnel. a également été réalisée. En outre, la formation des sept (07) inspecteurs de ce sous secteur de l'éducation est en cours. S'agissant de la composante IV, *renforcement*

de l'éducation des femmes, les activités de cette composante ont été réalisées à 48%. Les 45 centres d'alphabétisation sont exécutés à hauteur de 58%. L'analyse des offres relatives à la construction des 55 autres est en cours. Plus de 5000 femmes ont été alphabétisées entre 1999 et 2003 sur un total de 8 800.

2.1.74 Impact sur le développement : Compte tenu des activités réalisées qui sont déjà importantes, il est fort probable que les objectifs du projet soient atteints. Le projet contribue à l'efficacité de l'enseignement primaire par l'amélioration qualitative et quantitative du personnel enseignant et de la dotation des élèves. Il a contribué à promouvoir l'accès et la rétention des filles dans le système éducatif. En outre, le projet va contribuer au développement de l'éducation au Bénin, notamment à l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire général et technique

2.1.75 Evaluation globale : Malgré le retard pris dans le démarrage, le projet s'exécute normalement. Toutefois, le rythme actuel de mise en œuvre des activités doit être accéléré pour permettre l'achèvement de l'ensemble des activités avant la clôture du prêt prévue pour fin juin 2005.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1,16	1,5	1,9	1,87	2,0	1,68

2.1.76 Problèmes et actions proposées

PROBLEMES	ACTIONS PROPOSEES
<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux de construction du lycée technique agricole n'ont pas démarré ; - La formation des Inspecteurs de l'enseignement Primaire et celle de l'enseignement Technique et de la Formation Professionnelle accuse du retard ; - Certains travaux de construction des laboratoires et des centres d'alphabétisation n'ont pas démarré; - l'audit des comptes des exercices 2002 et 2003 n'a pas encore été réalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre les dispositions pour démarrer les travaux de construction du lycée technique agricole ; - Accélérer la réalisation de la formation des Inspecteurs de l'enseignement primaire et celle de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle; - Accélérer la réalisation de travaux de construction des laboratoires et des centres d'alphabétisation ; - Réaliser l'audit des comptes de l'exercice 2002 et 2003 .

D.3 Projet Santé II – Renforcement du système de santé

Montant du prêt : 7,37 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 8,60 MUC - FAD : 7,37 MUC - Gvt : 1,23 MUC	- Montant décaissé : 5,7 MUC (77,9%)
Date d'approbation : 31/08/1993	Date de signature : 20/01/1994	Date entrée en vigueur : 27/01/1995
Date de clôture : 31/12/2004 Date de dernière supervision : 9 novembre 2003	Organe d'exécution : Bureau d'exécution du projet (BEP) au sein du Ministère de la Santé Publique	
Audit des comptes : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 et 2001 sont transmis à la Banque..	Rapports d'activités ne sont pas transmis régulièrement par le passé si l'on se réfère au nombre total de 28 rapports transmis. Le dernier rapport transmis date de mars 2002.	
<p>Objectif et description : Le projet a pour objectifs de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population béninoise en général et particulièrement des populations rurales cibles que sont les enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer. Le projet comprend les principales composantes suivantes : (i) Réhabilitation des infrastructures sanitaires du Borgou ; (ii) Renforcement du Ministère de la santé ; (iii) Réalisation d'une unité départementale de maintenance des infrastructures et des équipements ; (iv) Bureau d'exécution du projet.</p>		

2.1.77 Conformité aux conditions préalables/engagements : L'accord de prêt afférent au projet a été mis en vigueur près de 12 mois après la signature. Les rapports d'activités ne sont pas régulièrement soumis à la Banque (en moyenne 3 rapports par an) et le dernier rapport transmis est celui du premier trimestre 2002. Au titre des autres conditions, trente trois (33) rapports d'activités trimestriels ont été élaborés, depuis le démarrage du Projet jusqu'au 31 octobre 2003. L'audit des comptes du projet au titre des années 1995, 1996 et 1997, 1998, 1999 et 2000 a été fait par le Cabinet Bénin Expertise. Le projet de rapport d'audit 2001 et 2002 vient d'être remis par le cabinet CAAC au projet. Il a déposé le projet de rapport de l'audit des comptes du projet au titre de l'exercice 2001 et formulé des recommandations pour le démarrage de l'audit de 2002. Le même cabinet a été chargé de l'audit du premier trimestre 2003. La performance pour le respect des conditions est peu satisfaisante mais il faut cependant noter une amélioration en ce qui concerne l'exécution des audits.

2.1.78 Performance dans l'acquisition des biens et services : Au titre des acquisitions des biens et services, quarante-deux (42) marchés ont été conclus, vingt six (26) ont fait l'objet d'appels d'offres internationaux (AOI), quatorze (14) ont été conclus à la suite d'un appel d'offres national, (02) marchés ont été conclus de gré à gré. Dans l'ensemble les règles et procédures de la Banque sont respectées. En outre il y a eu moins de lenteur dans la signature des contrats et la qualité des dossiers d'acquisition s'est améliorée. La performance des acquisitions des biens et services est satisfaisante durant ces dernières années.

2.1.79 Performance financière : Au 31/07/2004, le prêt est décaissé à 77,9% et la contribution du gouvernement qui se chiffre à 1,23 millions d'UC est décaissée à 115,8% en raison des activités complémentaires jugées nécessaires par le Gouvernement et donc financé par lui-même. La performance financière s'est beaucoup améliorée surtout par rapport au décaissement des fonds de contrepartie.

2.1.80 Performance des activités et réalisations du projet : L'état d'exécution global du projet est d'environ 99%. Composante I «réhabilitation des infrastructures dans le Borgou » : les travaux de réhabilitation de 14 structures de santé dans le Borgou, sont exécutés à 100%. L'exécution des travaux a souffert de la faible capacité financière des PME. La mise en place des châteaux d'eau et des forages est totalement achevée. Tous les médicaments essentiels ont été acquis et livrés aux structures de santé. Les marchés pour les équipements biomédicaux sont en cours de livraison. Il reste cependant d'autres équipements complémentaires, acquis sur le budget de l'Etat 2003, qui seront livrés et installés avant fin décembre 2003. Il s'agit de l'incinérateur, du vidéo endoscope et des équipements de morgue pour le CHD. Composante II « renforcement du Ministère de la santé publique » : le taux d'exécution global est de 99%. L'appui au Ministère de la santé en équipements a été réalisé et les activités de formation, dont la gestion a été confiée à l'OMS, ont été exécutées à 99%. Au total, 20 agents du MSP ont bénéficié de formations de longue et courte durées dans différents domaines de la santé. Un reliquat sur le fonds alloué à l'OMS servira à financer des séminaires locaux. Composante III « appui à l'Unité Départementale de maintenance des infrastructures et des équipements » : la composante a été exécutée à 100%. En effet, l'unité régionale de maintenance à Borgou est fonctionnelle et entièrement équipée par le projet. Composante IV « mise sur pied d'un Bureau d'exécution du Projet » : un bureau d'exécution à Cotonou et une antenne régionale à Parakou ont été mis sur pied. Le fonctionnement du projet a souffert de la mobilité et de la faible performance des différents coordonnateurs affectés successivement au BEP jusqu'en 2001.

2.1.81 Impact sur le développement : Le projet a contribué à l'amélioration des soins de santé primaires du pays, en général et de la zone du projet, en particulier. Des améliorations sensibles sur l'état de santé des populations (environ 1 104 495 habitants de la région de Borgou) se sont traduites par la couverture des soins de santé primaire à travers le niveau de fréquentation des centres réhabilités, réceptionnés et mis en œuvre. En outre, 210 759 enfants de moins de cinq ans et 234 938 femmes en âge de procréer sont en train de bénéficier directement des activités du projet. Par ailleurs les activités de formation ont renforcé les capacités institutionnelles des services du Ministère de la santé par la formation d'une masse critique de personnel.

2.1.82 Evaluation globale : Malgré le retard pris dans le démarrage, la qualité et le rythme d'exécution des activités se sont beaucoup améliorés. Presque toutes les activités du projet ont été exécutées. La performance globale du projet est jugée insuffisante.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1,6	2	1,5	1,75	2,0	1,7

2.1.83 Problèmes et actions proposées

PROBLEMES	ACTIONS PROPOSEES
ii) Toutes les formations prévues n'ont pas été réalisées par l'OMS	i) Relancer l'OMS afin : i) d'obtenir un rapport complet sur ses activités de formations, ii) d'utiliser le reliquat des bourses de formation pour des séminaires de courtes durées pour les candidats déjà sélectionnés, et dont le budget a été transmis à l'OMS, et iii) de restituer le montant utilisé pour des candidats non sélectionnés dans le cadre du projet ;
ii) Le matériel du projet a été pris par le personnel dont les contrats à durée déterminée ont pris fin.	ii) Prendre les dispositions pour récupérer le matériel pris par le personnel du projet dont les contrats sont arrivés à expiration à la fin, du projet.

D.4 Projet de promotion des activités économiques des femmes dans le département de l'Ouémé

Montant du prêt : 2,00 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 2,22 MUC - FAD : 2,00 MUC - Gvt : 0,22 MUC	- Montant décaissé : 0,48 M (24%)
Date d'approbation : 12/12/1996	Date de signature : 07/02/1997	Date entrée en vigueur : 01/10/1998
Date de clôture : 31/12/2004 Date de dernière supervision : 9 novembre 2003	Organe d'exécution : Cellule d'exécution du projet (CEP) installée à Porto-Novo sous le contrôle direct du Ministère du Plan	
Audit des comptes : les rapports pour 1998, 1999 et 2002 ont été élaborés et transmis à la Banque	Au total 19 rapports d'activités ont été préparés et transmis à la Banque. Ces rapports sont rédigés conformément au format exigé pour les projets financés par le Groupe de la Banque	
Objectif et description : Le projet a pour objectifs spécifiques : (i) promouvoir les activités génératrices de revenus (AGR) des femmes dans le département de l'Ouémé et (2) élever leur niveau éducatif. Le projet comprend les principales composantes suivantes : (i) Promotion des activités économiques des femmes ; (ii) Programme d'IEC, d'alphabétisation fonctionnelle, de post-alphabétisation et de développement des compétences ; (iii) Cellule d'exécution du projet et audit.		

2.1.84 Conformité aux conditions préalables/engagements : L'accord de prêt a été mis en vigueur 20 mois après la signature de l'accord. Ce retard s'explique surtout par le nombre important de conditions, les lenteurs dans la ratification de l'accord de prêt, le recrutement du personnel, et la difficulté d'accomplissement de la condition relative à l'extension de la

mission du Carder-Ouémé aux zones urbaines et péri-urbaines. Au titre des autres conditions ; il a été apprécié la régularité de la préparation et de la soumission des rapports d'activités. Les audits annuels du projet ont été assurés depuis 1998 jusqu'en 2002 et les comptes ont été certifiés. Pour les années 2003 et 2004 le contrat est signé le 14 Juin 2004 par le Ministre des Finances et de l'Economie. Il ressort de l'analyse et de l'examen de ces rapports que la gestion financière du projet est satisfaisante.

2.1.85 Performance dans l'acquisition des biens et services : Dans l'ensemble, les procédures de la Banque ont été respectées pour les acquisitions des biens, services et travaux. Au total Les procédures d'acquisition des biens et services de la Banque ont été respectées dans leur ensemble. Depuis le démarrage du projet, 14 marchés de base ont été conclus, dont quatre (05) ont fait l'objet d'appels d'offres internationaux, six (06) ont été conclus à la suite de consultations sur la base de listes restreintes et trois (03) ont été attribués de gré à gré avec l'accord de la Banque. Malgré le retard dans les acquisitions, une meilleure maîtrise des procédures par la CEP a été constatée.

2.1.86 Performance financière : Au 31/07/04, le prêt est décaissé à 24,4% et la contribution du gouvernement qui se chiffre à 222 510 UC a été décaissée à 80%. Considérant que 100% des coûts de fonctionnement doivent être assurés sur la contrepartie, le fonctionnement de la cellule est mis en difficulté faute de ressources.

2.1.87 Performance des activités et réalisations du projet : Actuellement, le projet s'exécute avec un taux d'exécution global inférieur à 30%, étant donné que le volet « crédit » qui représente environ plus de 60% n'a pas encore démarré, à cause de la non-fonctionnalité du Cadre Général de Gestion. La composante concernant la promotion des activités économiques des femmes, est réalisée à 37%. Toutes les activités de sensibilisation ont été exécutées. Cependant les activités de micro-finance n'ont toujours pas démarré. La structure initialement prévue pour exécuter le volet crédit n'a pas pu satisfaire aux exigences de la BAD en matière de justification pour les projets antérieurs, et la convention passée avec ladite structure (FECECAM) a été résiliée en juillet 2001. Aussi, pour la mise en place du fonds de crédit, la Banque a proposé en janvier 2002 un autre Cadre Général de Gestion de Crédit pour tous ses projets en cours d'exécution au Bénin et comportant une activité de micro-crédit ; ce cadre a été adopté par le Gouvernement en avril 2002. Cependant, il n'est pas fonctionnel parce que les conditions de son application ne sont pas remplies. Il faut en effet réaliser les activités ci-après : i) amender l'accord de prêt, ii) créer toutes les structures prévues (Comité National de Coordination, d'Orientation et de suivi, Cellule de coordination, Commission de sélection des institutions financières décentralisées, Comité et Secrétariat permanent chargés de la gestion du fonds de garantie et du fonds de calamité, Fonds de garantie, Centrale des risques et iii) préparer la convention à conclure entre la Cellule de coordination et les structures d'encadrement des projets et les accords de rétrocession à conclure avec les institutions financières. S'agissant de la deuxième composante « programme IEC, alphabétisation et développement des compétences », le taux d'exécution est de 70%. Les activités d'IEC, d'alphabétisation et de développement des compétences sont en train d'être menées. Depuis le démarrage des activités d'alphabétisation en novembre 2000, 533 centres, dont 312 centres d'alphabétisation initiale et 221 centres de post-alphabétisation ont été ouverts et 98 maîtres alphabétiseurs ont été formés. Le nombre total de personnes formées par le projet est de 13 862 personnes, dont 11 542 femmes et 2320 hommes répartis comme suit : 7392 personnes en alphabétisation initiale, dont 6088 femmes et 1304 hommes ; 6460 personnes en post-alphabétisation, dont 5454 femmes et

1016 hommes.. Dans le cadre du développement des compétences, 410 personnes contre 1240 initialement prévues ont été formées. La troisième composante « cellule d'exécution du projet » située à Porto Novo, dispose du personnel nécessaire et de locaux fonctionnels.

2.1.88 Impact sur le développement : Le projet risque de ne pas atteindre son objectif principal de promotion des activités économiques des femmes dans l'Ouémé si le volet micro-crédit ne s'exécutait pas comme prévu. Cependant, le projet a contribué à élever le niveau éducatif des femmes et à accroître leur degré de participation au développement socio-économique. En effet, les activités d'alphabétisation ont permis aux bénéficiaires de se valoriser, de s'affirmer et de tenir la gestion d'activités génératrices de revenus qu'elles ont initiées et financées sur leurs fonds propres en attendant la disponibilité des fonds de crédit du projet. En outre, sur la base des discussions que la mission a eues avec le personnel du projet, les séances de sensibilisation dans le domaine de la santé, des activités de lutte contre le SIDA et d'assainissement ont conduit à un changement positif des comportements des populations.

2.1.89 Evaluation globale : Toutes les activités du projet initialement prévues ont été réalisées, à l'exception du volet crédit dont le démarrage est conditionné à la mise en place du Cadre Général de Gestion de Crédit. Le niveau d'exécution de l'ensemble des activités est de 60%. Ce niveau d'exécution après six ans de vie du projet s'explique par le fait que le volet crédit du Projet n'a pas encore démarré à cause des difficultés rencontrées par la FECECAM, organisme initialement désigné pour administrer ce crédit et le non fonctionnement du nouveau cadre de gestion de crédit proposé par la Banque et le Gouvernement en 2002. La mise en place des ressources prévues et l'amendement des trois accords de prêts (pour les trois projets de la Banque concernés par le micro crédit) permettront de démarrer l'octroi des crédits. Le retard dans l'exécution du volet « crédit » risque de compromettre les résultats escomptés du projet en ce qui concerne l'amélioration des revenus des femmes dans l'Ouémé. Toutes les autres activités s'exécutent d'une manière satisfaisante. La performance au niveau du décaissement du prêt sera améliorée avec le démarrage du volet « crédit ».

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	1,8	1	1,8	1,7	2,0	1,6

La persistance du retard dans l'exécution du volet « crédit » favorise la classification de cette opération comme « projet potentiellement à problème »

2.1.90 Problèmes et actions proposées

PROBLEMES	ACTIONS PROPOSEES
Les activités de micro-crédit dont le fonds représente 60% des ressources du projet, n'ont pas encore démarré	Mettre en place et faire fonctionner dans les meilleurs délais les structures du cadre général de gestion des crédits, notamment la Cellule de Coordination, le Comité National de Coordination, d'Orientation et de suivi et le Fonds de garantie ; s.

D.4 Programme de développement des ressources humaines (PDRH)

Montant du prêt : 10,00 MUC Montant du don : 2,00 MUC Montant annulé : 0	Coût total : 18,25 MUC Sources : - FAD : 10,00 MUC - Don FAT : 2,00 MUC - OPEP : 4,37 MUC - Gvt : 0,22 MUC	- Montant décaissé FAD : 0,949 MUC (10%) - Montant décaissé Don FAD : 0,49 MUC (25%)
Date d'approbation : 15/03/2000	Date de signature : 11/07/2000	Date entrée en vigueur : 26/12/2001
Date de clôture : 31/12/2004 Date de dernière supervision : 9 novembre 2003	Organe d'exécution : Cellule d'exécution du projet (CEP) rattachée à la Direction générale des ressources humaines	
Audit des comptes : L'audit jusqu'en 2002 a eu lieu et les rapports produits ont été transmis dans les délais requis à la BAD	Les rapports d'activités sont régulièrement produits. Le rapport relatif au 3 ^{ème} trimestre 2003a été transmis à la Banque	
<u>Objectif et description</u> : L'objectif sectoriel du programme est de contribuer à réduire la pauvreté à travers le développement du capital humain. Les objectifs spécifiques sont les suivants : i) renforcer les capacités des structures ministérielles chargées des ressources humaines ; et ii) élargir l'accès des populations, notamment rurales aux services de base. Les composantes du projet sont les suivantes : renforcement institutionnel, amélioration de l'accès des populations aux services de base, exécution du programme.		

2.1.91 Conformité aux conditions préalables/engagements : La satisfaction des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt a pris 15 mois après la signature de l'accord. Cependant les autres conditions (fournir au FAD, au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'accord de prêt et du protocole de don, la preuve de l'adoption par l'Assemblée Nationale du Code des Personnes et de la Famille " loi votée en juin 2002" ; soumettre à l'approbation du FAD, au plus tard quatre mois après l'entrée en vigueur de l'accord de prêt et du protocole de don, le projet de convention entre la CAA et les structures retenues pour la gestion du fonds d'insertion) sont en cours de réalisation. Les activités du projet viennent de démarrer, mais l'audit de 2002 a été effectué. Les rapports d'activités sont régulièrement produits. En tout, cinq rapports au titre de l'exercice 2002 ont été rédigés, il s'agit de quatre rapports trimestriels et un rapport d'exécution annuel qui fait le point des activités réalisées en 2002. Le rapport d'activités du premier trimestre 2003 est en cours d'élaboration et sera transmis à la Banque.

2.1.92 Performance dans l'acquisition des biens et services : Dans l'ensemble, les procédures de la Banque sont respectées dans le cadre des acquisitions des biens et services. A ce jour, dix sept (17) acquisitions ont été engagées, dont onze (11) sont des consultations sur la base de listes restreintes ; un (1) appel d'offres international ; un (1) appel d'offres national ; et quatre (4) par entente directe avec des centres de formation, conformément aux dispositions de l'accord de prêt

2.1.93. Performance financière : Au 31 juillet 2004, un montant de 0,949 millions d'UC (10%) a été décaissé sur le prêt FAD, et 0,49 millions d'UC sur le don (25%) et aucun décaissement n'a eu lieu sur les ressources de l'OPEP. Concernant les fonds de contrepartie, sur un montant de 175 millions de FCFA programmés, 75 millions de FCAF ont été décaissés (85 324 UC) soit 4,5% de la participation du Gouvernement (1,88 million d'UC). La performance financière est satisfaisante.

2.1.94. Performance des activités et réalisations du projet : L'exécution des activités du projet vient de démarrer. Au niveau de la composante I «renforcement institutionnel», l'assistance technique nécessaire à la planification des activités du Ministère de la Famille,

de la Femme et de l'Enfance et celle relative à la collecte, au traitement et à la diffusion des statistiques sociales selon le genre est en place depuis le 6 octobre 2003. Les activités de formation ont également démarré. Au niveau de l'**Education**, l'assistance technique relative à l'élaboration du Schéma Directeur n'a pas démarré, le Ministère de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (METFP) est à pied d'œuvre pour mettre les Termes de Référence préparés en conformité avec les observations faites par la BAD. Dans le domaine de la **Santé**, l'assistance technique a été recrutée en vue de la réalisation des activités de conception, planification, suivi, évaluation et coordination des activités, les études techniques et architecturales sont en cours, ainsi que la formation de 24 agents de la DPP en matière de programmation, budgétisation, gestion, suivi-évaluation et coordination des activités.

Concernant la composante II «amélioration de l'accès des populations aux services de base» et au titre du **Développement communautaire**, les études techniques et architecturales concernant les infrastructures communautaires sont en cours de réalisation depuis août 2003 et la formation des matrones est prévue pour avoir lieu au premier trimestre 2004. En ce qui concerne le Genre et développement, les études architecturales et techniques pour la construction des 8 CPS ont démarré. Les relais communautaires (241) de tous les douze (12) départements ont été formés et le dossier de consultation pour le recyclage des 30 assistantes sociales, la formation des 30 animatrices en économie familiale et sociale, hygiène, santé maternelle et infantile ainsi que les campagnes de sensibilisation des femmes en santé maternelle et infantile, hygiène, planning familial et sur le code des personnes et de la famille a été soumis à la Banque pour examen. Au titre de l'**Emploi et de la Formation Professionnelle**, la réalisation des études architecturales et techniques pour la construction et l'équipement de deux centres d'apprentissage à Nikki et à Pahou est également en cours et la consultation en vue de la réalisation de l'étude prospective sur l'emploi a été lancée. Au titre de l'éducation, les études architecturales et techniques relatives aux travaux de construction de 150 salles de classe, 4 CEG et au foyer de jeunes filles sont en cours de réalisation. Dans la **Santé**, les études architecturales et techniques concernant les centres de santé sont aussi en cours et la formation des paramédicaux, des agents d'hygiène, des techniciens de laboratoire, des aides-soignantes et des responsables des centres de l'AOMPES a démarré.

2.1.95 Impact sur le développement : Le permettra de renforcer les capacités des structures ministérielles chargées des ressources humaines et élargir l'accès des populations, notamment rurales aux services de base.

2.1.96 Evaluation globale : Globalement le projet est encore en phase de démarrage, et n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière.

Indicateurs	Avancement	Performance acquisition des B/S	Performance financière	Activités et réalisation	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	2	2	2	1	2,0	1,92

Les retards dans les décaissements oblige la classification de ce projet comme projet à potentiellement problématique.

2.1.97 Problèmes et actions proposées

PROBLEMES	ACTIONS PROPOSEES
i) La convention entre la CAA et l'opérateur de micro-finance chargé de gérer le fonds d'insertion n'a pas été signée	i) Transmettre à la Banque le projet de convention entre la CAA et l'opérateur de micro-finance chargé de gérer le fonds d'insertion d'ici novembre 2004
ii) Les TDR relatifs au schéma directeur du sous secteur de l'ETFPn ont pas été soumis à la Banque pour examen	ii) Transmettre à la Banque le dossier sur l'élaboration du schéma directeur du sous secteur de l'ETFP août 2004

2.2 Projets âgés et projets à problème

2.2.1 A fin juillet 2004, il y a cinq (5) opérations¹ âgés de 5 ans et plus, représentant près de 32% des opérations du portefeuille en cours. Parmi ces projets, un est âgé au sens des critères de la Banque, il s'agit du projet « Santé II » âgé de 9 ans. Deux de ces projets sont en voie d'achèvement et leur date de clôture est prévue avant fin août 2004. Il s'agit des projets : Route Cotonou-Porto Novo et du projet Santé II. En revanche, un projet à problème durant la dernière revue de 1999 (PAEF-Ouémé) âgé de plus de 5 ans, connaît des perspectives plus favorables avec l'adoption attendue d'ici fin 2004 du nouveau cadre de gestion du crédit agricole.

2.2.2 En effet, l'exécution du PAEF-Ouémé souffre encore de l'utilisation retardée de la ligne de micro-crédit en raison des difficultés de la FECECAM. La composante « crédit » constitue le principal volet du projet, de sorte que sa non réalisation affectera l'objectif de promotion des activités économiques des femmes dans la zone du projet. Le problème ne sera réglé qu'une fois que le mécanisme de gestion du crédit redéfini avec la Banque, sera mis en place par le gouvernement. En attendant, ce projet devra bénéficier d'un suivi plus rapproché de la Banque des mesures recommandées par les dernières missions de supervision. Ces mesures sont reprises dans la matrice d'actions en annexe 1.

2.2.3 Les projets à problèmes potentiels sont au nombre de cinq. Il s'agit (i) du projet Bois de feu phase II dont la mise en vigueur a accusé un retard de plus de 12 mois et aucun décaissement n'a encore été opéré sur le projet, (ii) du projet d'Appui au développement rural du Mono et Couffo qui a accusé un retard de près de 15 mois pour sa mise en vigueur et dont les activités sont retardées par le non démarrage du volet « crédit », (iii) du projet de promotion des activités économiques des femmes dans le département de l'Ouémé dont la correcte exécution est handicapée par le démarrage tardif de la composante « crédit », (iv) du projet d'appui au développement rural de l'Ouémé qui comporte également un volet qui n'a pas démarré et (v) du projet de développement des ressources humaines qui a été mis en vigueur 15 mois après la signature de l'accord de crédit.

2.2.4 Il convient toutefois d'insister, une fois de plus, que le nombre des projets à problèmes est favorisé par le retard apporté à l'adoption du Cadre général de crédit agricole. Les responsabilités de ce retard sont partagées entre le Gouvernement et la Banque (lenteurs dus, entre autres, à la relocalisation temporaire de la Banque). Le démarrage attendu d'ici fin 2004 de ce cadre de crédit agricole améliorera sensiblement l'exécution des opérations de la Banque et favorisera un taux de décaissement plus important.

¹ Il s'agit du projet Elevage III, du projet réaménagement de la route Cotonou Porto Novo (FAD et FSN), du projet de Santé II et du Projet Promotion activités économiques des femmes de Ouémé

2.2.5 La persistance de ces contraintes milite dans le sens de l'établissement d'un plan d'action afin d'améliorer l'exécution des opérations au Bénin et d'une plus grande présence de la Banque au Bénin.

2.3 Evaluation de la fréquence et de la qualité des supervisions

2.3.1 Au cours de la période 2002 mi-2004, la moyenne de supervision par projet se rapproche de l'objectif de 1,5 par an, en tenant compte des missions de lancement des nouveaux projets et de la revue générale effectuée en octobre 2002. La performance a été cependant insuffisante en ce qui concerne la supervision de plusieurs projets du secteur agricole. Cette insuffisance a été favorisée également par le retard apporté à l'adoption du cadre général du crédit agricole. La qualité de supervision des projets s'est améliorée avec le renforcement des équipes des missions, en particulier dans le secteur social et des infrastructures en 2004. Cela a permis de renforcer l'approche sectorielle dans l'analyse des contraintes, et de proposer des solutions en particulier au problème de gestion de micro-crédit, qui a longtemps compromis les résultats des projets générateurs de revenus.

2.4 Questions transversales

2.4.1 Les opérations de la Banque au Bénin ont été conçues principalement pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier de la femme en milieu rural, à la valorisation des ressources humaines, à la sauvegarde des ressources naturelles et de l'environnement, et à l'intégration régionale. Au cours des dernières années, la Banque a systématisé l'approche participative dans la conception et la mise en oeuvre des projets. Ceci devrait se traduire par un meilleur impact des opérations de la Banque sur la réduction de la pauvreté et le développement au Bénin, comme il se dégage de l'analyse des questions transversales suivantes (voir annexe VII) :

2.4.2 Environnement : Les projets en cours ont en général respecté les normes en matière environnementale. Dans le secteur agricole (catégorie environnementale 2), les aménagements et les infrastructures réalisées ou prévues ne devraient entraîner aucune nuisance perceptible sur l'environnement. Au contraire, on a même noté une réelle prise de conscience de certaines techniques améliorantes et protectrices de l'environnement productif, comme la restitution minérale et organique pour compenser la perte de fertilité liée à l'introduction de nouvelles méthodes culturales. Dans le cadre du nouveau projet forestier (PAMF), les reboisements permettent de lutter contre l'érosion, de réguler le niveau des eaux, de protéger les nappes phréatiques et de créer des micro-climats favorables aux cultures. En outre, les actions poursuivies dans le cadre du Projet Bois de Feu II, en assurant une exploitation rationnelle des ressources naturelles, contribueront à la sauvegarde de l'équilibre écologique. Les projets du secteur rural confient le suivi environnemental de leurs activités à l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE), structure étatique possédant l'expérience et la compétence pour effectuer cette mission en conformité avec la législation en vigueur. Dans le secteur social, les constructions scolaires et sanitaires sont réalisées en conformité avec les normes d'hygiène et d'assainissement requises. Dans le secteur du transport, en particulier dans le cadre du projet routier Cotonou-Porto Novo (catégorie environnementale 2), les impacts négatifs sur l'environnement inhérents aux travaux (expropriation, limitation des zones de traversée des piétons, déboisement), seront progressivement atténués (indemnités déjà réalisées) tout en améliorant l'accessibilité des riverains et le passage des piétons. Un plan de replantation d'arbres et d'aménagement

vert est pris en charge dans le cadre du projet, en plus de l'assainissement de la zone qui sera considérablement amélioré.

2.4.3 Questions de genre : La Banque a privilégié dans ses interventions récentes l'appui aux groupes vulnérables, en particulier aux femmes qui représentent près de 52% de la population totale du Bénin. Trois projets au moins dans le secteur social ont des objectifs spécifiques en matière d'amélioration des revenus des femmes en milieu rural par l'octroi de micro-crédits, d'alphabétisation des adultes et de scolarisation des filles et d'amélioration du taux d'accès aux soins primaires notamment en ce qui concerne la protection de la mère et de l'enfant. Ces actions visent à faciliter la participation des femmes dans le processus de développement, et sont menées principalement dans le cadre du projet de promotion des activités de la femme dans l'Ouémé et des projets d'éducation et de santé. Ces actions prévoient l'alphabétisation de près de 170 000 femmes, de développer des compétences de 620 femmes et 620 jeunes filles en milieu rural, d'améliorer le taux de scolarisation des filles qui devrait passer d'ici 2008 à 90% contre 66% en 2002, à réduire les inégalités d'accès en secondaire technique en permettant la formation des jeunes non scolarisés et à promouvoir la scolarisation des filles dans les filières agricoles et industrielles. En outre, les nouvelles infrastructures sanitaires créées en milieu rural et les campagnes de sensibilisation en matière de planning familial et de prévention contre les maladies transmissibles devraient permettre une amélioration des conditions sanitaires des populations, et contribuer au mieux être de la famille et de l'enfance.

2.4.4 Approche participative : Cette approche s'applique de plus en plus dans la préparation et la mise en oeuvre des projets financés par la Banque. Elle a été observée pour la préparation des projets approuvés dans le cadre du FAD VIII (1999-2001) dans les secteurs de développement rural, de l'éducation, et dans la préparation des DSP. La participation des associations de base, des groupements d'intérêt économiques (GIE), des chefferies traditionnelles, et des ONG, a contribué au choix des objectifs et des modalités de réalisations des programmes définis dans les secteurs et zones concernés. Les organisations de base sont désormais associées à la gestion et au suivi des activités des projets. La mise en oeuvre des nouveaux projets est donc facilitée grâce à une adhésion des populations rurales aux objectifs et moyens identifiés. Cette approche devra être consolidée grâce à une plus grande collaboration avec les ONG implantées sur le terrain, en raison du rôle de sensibilisation et d'encadrement des populations qu'elles assurent notamment dans les domaines de la protection de l'environnement et de la lutte contre le SIDA.

2.4.5 Lutte contre la pauvreté : Les opérations en cours s'inscrivent dans l'objectif de réduction de la pauvreté, conformément à la stratégie d'intervention de la Banque au Bénin adoptée dans le cadre des FAD VII et VIII. Ces opérations mettent l'accent sur l'amélioration de la sphère économique et de l'accès aux services sociaux de base aux populations en milieu rural, et en particulier des femmes, à travers les appuis apportés par les projets de développement rural (4) et social (3) en cours d'exécution. Ces priorités seront maintenues dans le programme de prêt 2002-2004 dans le cadre du DSP.

2.4.6 Les micro-crédits : Dans le but de promouvoir les activités économiques en milieu rural, une composante "crédit" est prévue aux paysans et aux femmes dans le cadre des projets agricoles en cours et le projet de promotion des activités économiques de la femme dans l'Ouémé. Cependant, l'utilisation des fonds de crédit s'est heurtée depuis 1999 aux problèmes de gestion de la FECECAM, principal réseau de distribution des micro-crédits au

Bénin, et aux conditions d'accès difficiles au crédit (taux d'intérêt élevé). En vue de permettre l'utilisation efficiente des ressources, la Banque a donné son accord pour élargir l'intermédiation aux banques et IFD qui répondent aux critères de sélection sur une base professionnelle. A cet effet, un cadre général de gestion de crédit sera mis en place par le Gouvernement d'ici fin 2004.

2.4.7 Questions de population : De nombreuses actions dans le cadre des projets en cours visent l'amélioration des indicateurs sociaux de la population. La réalisation de ces projets concourt à l'amélioration du taux d'alphabétisation de la population adulte, en particulier de la femme, et du taux de scolarisation, notamment des filles en milieu rural, ainsi qu'à la protection de la santé de la mère et de l'enfant. Les progrès escomptés dans ces domaines auront pour conséquence à moyen et long termes de maîtriser la croissance démographique et un meilleur impact sur la distribution des revenus et la réduction de la pauvreté.

2.4.8 L'intégration régionale : L'amélioration du réseau de transport routier, notamment dans l'axe Cotonou-Poto Novo financé par la Banque, répond au besoin d'accroissement du trafic commercial avec le Nigéria et renforce l'intégration économique régionale. Dans le secteur de l'énergie, outre le projet de dispatching de l'énergie hydro-électrique Togo-Bénin achevé en 1998, un nouveau projet multinational d'interconnexion NEPA-Bénin-Togo a été approuvé par la Banque en 2002 pour répondre à l'accroissement des besoins en électricité des deux pays. Au plan des réformes, l'intervention de la Banque dans le cadre de l'appui budgétaire en 2001, a favorisé l'adoption du budget unique et l'application de la nomenclature budgétaire de l'UEMOA.

2.5 Evaluation globale de la performance du portefeuille

2.5.1 La performance du portefeuille est globalement satisfaisante. La note globale attribuée, sur la base des supervisions et de la revue générale du portefeuille, est de 1,8 (annexe 3), sur une échelle située entre 0 et 3. Cette situation reflète une légère dégradation de 0,1 point par rapport à la dernière revue du portefeuille réalisée en 1999. L'une des principales raisons qui entravent l'exécution du portefeuille est du au retard apporté dans l'adoption du cadre général du crédit agricole. En effet, en raison des difficultés de la FECECAM, en tant que principal réseau de la micro-finance au Bénin, la distribution des "micro-crédits" dans le cadre des projets en cours a été totalement suspendue. La mise en place d'un nouveau mécanisme de gestion de crédit rural avec l'appui de la Banque permettra dès septembre 2004 d'améliorer la distribution du crédit et la performance générale de ces projets. La levée de cette contrainte, permettra en particulier d'améliorer la performance des projets du secteur agricole et du projet PAEF-Ouémé, considéré à problème, en raison de l'importance de la composante "crédit" dans ce projet, qui est orienté principalement à l'appui aux activités économiques des femmes.

2.5.2 Il convient toutefois de souligner les progrès réalisés par le Gouvernement et la Banque en vue de réduire le délai de démarrage des projets et d'atteindre plus rapidement la vitesse de croisière d'exécution conformément aux objectifs fixés. Ces progrès se sont manifestés au niveau de : (i) l'amélioration des délais de passation des marchés et de paiements grâce à l'expertise acquise et renforcée des agences d'exécution dans les principaux secteurs, et à une meilleure maîtrise du circuit de signature des marchés par le Ministre des Finances, (ii) mise à disposition des contreparties dans un compte d'avance au Trésor approvisionné par un quart (1/4) du montant du crédit annuel et renouvelé après

justification, (iii) la fréquence plus régulière dans la transmission à la Banque des rapports d'activité et des audits. Par ailleurs, la norme de supervision de 1,5 par projet actif a été respectée en 2001/2002. Il en est résulté qu'au moins deux projets âgés ont pu être clôturés et fait l'objet de rapports d'achèvement en 2002, un autre projet âgé a été clôturé en 2004 (ISRP) tandis que deux autres (Santé II, Route Cotonou-Porto Novo) devraient l'être définitivement d'ici fin septembre 2004.

2.5.3 Le nombre de projets potentiellement à problème est passé de 2 à 5 projets entre les deux dernières revues et représentent près de 31% du portefeuille en cours. Toutefois ce risque sera sensiblement atténué avec l'adoption du cadre général pour le crédit agricole. Les projets les plus âgés (Santé II, Route Cotonou-Porto Novo) sont presque achevés et seront totalement clôturés d'ici fin 2004. Quatre projets approuvés en 2003 ne sont pas encore en vigueur, et dont le Gouvernement s'emploie à réaliser les conditions avant fin août 2004.

Projets à risque

Projet	Revue annuelle 2001	Revue actuelle
Nombre de projets à problème	1	1
En % du montant du portefeuille en cours	2%	1%
Nombre projets potentiellement à problème	2	5
En % du montant du portefeuille en cours	15,1%	31%
Projets à risque	3	6

2.6 Décaissements

2.6.1 Au 31/07/2004, les décaissements de la Banque au Bénin s'élèvent au total à 265,133 millions d'UC soit 67% des engagements nets globaux, hors secteur privé dont le seul financement accordé de 2,08 millions \$EU est décaissé à 100%. Le taux de décaissement du portefeuille en cours d'exécution est de 36%, en amélioration de près de 8 points par rapport à la situation du portefeuille à la dernière revue en 1999.

2.6.2 La performance générale du décaissement du portefeuille demeure affectée par la persistance de certaines contraintes administratives et institutionnelles (à cause des délais de mise en vigueur et de passation des marchés) qui affectent la capacité d'absorption des ressources par les projets. Ces contraintes ont pour conséquence de retarder la vitesse de croisière des projets et de se traduire par une faible performance des décaissements pendant les trois premières années de la vie du projet. Les décaissements des fonds de crédit ont été suspendus depuis 1999 dans quatre projets (3 agricoles et 1 social) en raison des difficultés de la FECECAM, en attendant la mise en place par le Ministère des Finances d'un nouveau cadre de gestion de crédit pour les projets publics.

2.6.3 Enfin, des retards de paiement et de transmission des bordereaux de décaissement sont signalés par le client. Ces retards sont dûs en partie aux difficultés de démarrage du SAP qui ont été progressivement réglées en 2002. La Banque envisage d'améliorer le système d'information sur les décaissements en créant un site intranet accessible aux clients.

III. EVALUATION DE LA CAPACITE DE GESTION ET D'EXECUTION DES PROJETS

3.1 Performance du Gouvernement

3.1.1 Malgré les progrès constatés dans l'exécution des projets, les mesures prises par le Gouvernement pour améliorer la performance des projets de la Banque demeurent encore insuffisantes. Le niveau général de décaissement du portefeuille qui est de 36% reste encore relativement faible. La persistance de certaines contraintes institutionnelles continue à affecter la capacité d'absorption des ressources extérieures et la performance dans l'exécution des projets. Ces contraintes sont dues principalement (i) au retard dans la mise en vigueur et l'accomplissement des conditions préalables au premier décaissement des prêts, en raison notamment des délais de ratification très longs " PADMOC, PBF II "; (ii) à la lenteur des procédures de passation de marchés, même si elles ont été améliorées depuis 2003; (iii) au non respect des règles de nomination et de changement des responsables dans certains projets " Education III"; et (iv) le retard dans la mise en place d'un cadre de gestion du micro-crédit " Projets agricoles, PAEF-Ouémé ". Le niveau général de décaissement du portefeuille qui est de 36% reste encore relativement faible.

3.1.2 Dans le cadre de la gestion et du suivi des projets, la mission a relevé le retard des audits des projets : Education III (2001/2002) et Elevage III (2001/2002). Elle a rappelé à cet égard les règles de la Banque en matière d'audit des projets et l'application de la clause de suspension des décaissements pour les projets dont les audits sont en retard de plus d'un an. Par ailleurs, toutes les dispositions sont entrain d'être prises par les projets pour la préparation des audits des comptes pour 2003.

3.1.3 La mission a également fait le point sur les reliquats des opérations achevées dont l'annulation sera opérée par la Banque après le préavis de trois (3) mois. Il s'agit notamment du projet projet Santé II.

3.1.4 Le Gouvernement a engagé depuis 2000 une réforme budgétaire dans le but d'améliorer la performance d'exécution des programmes d'investissements publics et leur impact sur le développement socio-économique du pays. Cette réforme a été mise en oeuvre avec l'appui des principaux bailleurs de fonds, dont la Banque, et vise pour l'essentiel à renforcer les capacités d'absorption et de gestion des ressources des ministères sectoriels. Les mesures prises dans le cadre de la réforme constituent une importante avancée dans la gestion efficace des ressources publiques. Depuis 2001, l'arbitrage budgétaire intra et inter-sectoriels s'appuie sur la performance d'exécution des différents programmes et l'amélioration des capacités d'absorption et de suivi-évaluation dans chaque ministère sectoriel. L'application depuis 2001 d'un nouveau système intégré de gestion des finances publiques a eu pour conséquence d'améliorer le taux de consommation des crédits inscrits sur le budget national.

3.1.5 En outre, une réforme du code des marchés publics a été engagée en 2003, avec l'appui de la Banque et de l'IDA, par le Gouvernement en vue d'améliorer l'efficacité et la transparence dans la passation des marchés. Un programme de formation sur les procédures de marchés publics pour les gestionnaires de projets et des cellules d'acquisitions dans les ministères sera poursuivi en 2004 dans le cadre du Programme d'Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Enfin, les mesures prises pour améliorer

le contrôle et le suivi des projets au plan technique et financier, ont eu en général des résultats concluants sur la transmission des rapports d'activités et des audits.

3.1.6 La capacité d'absorption des ressources sera aussi améliorée grâce à une meilleure maîtrise des délais de mise en vigueur des prêts (délai moyen actuel de 13 mois au lieu de 20 mois) et au respect plus systématique des règles de nomination dans les agences d'exécution. Dans le même objectif, le Bénin a pris en 2002 une loi pour la promotion d'agences de maîtrise d'oeuvre déléguée en vue de renforcer la capacité d'exécution des programmes nationaux, notamment dans les secteurs sociaux.

3.1.7 Le Gouvernement a retenu le principe de mettre en place un mécanisme de revue trimestrielle des opérations appuyées par la Banque et qui sont en cours d'exécution au Bénin. Ce mécanisme a débuté avec la tenue de la première réunion de revue trimestrielle des opérations de la Banque en avril 2004. Les comptes rendus de ces réunions seront transmis régulièrement à la Banque. Ce mécanisme contribuera à une meilleure exécution et à un plus grand suivi des projets.

3.2 Performance de la Banque

3.2.1 Au cours de la période sous revue (2000-2003), la Banque a amélioré la qualité de préparation des projets et son assistance au lancement des nouveaux projets. Le rythme de supervision a été assuré à une moyenne annuelle de 1,5 par projet actif, conformément à la norme fixée par la Banque. Toutefois, les délais de réponse de la Banque sur les dossiers et demandes reçus des projets ont parfois accusé des retards préjudiciables, en raison de la charge de travail des task managers et du manque de maîtrise de l'outil d'information SAP pendant la phase de démarrage. Une des entraves pour l'exécution des projets est aussi le retard accusé par la Banque pour adopter le nouveau cadre général du crédit agricole devant régir le fonctionnement des volets micro-crédit de ses opérations au Bénin. Ce nouveau cadre est finalisé tant du côté du Gouvernement que de la Banque, son adoption par le Conseil est prévue au cours du dernier trimestre de 2004.

3.2.2 La Banque poursuivra les efforts en vue de réduire les délais de réponse sur les marchés, et de renforcer l'assistance aux projets dans la phase de démarrage, en mettant l'accent sur la mise en place de système comptable et de manuel de procédures comptables et financières conformes aux exigences de la Banque en matière de gestion de projet. La Banque améliorera également l'information sur les décaissements (site Web à installer) et retrouvera progressivement le délai normal des paiements avec une meilleure maîtrise du SAP.

3.2.3 Enfin au cours de la dernière mission de dialogue de la Banque au Bénin en mars 2004, la Banque a recommandé au Gouvernement de mettre en place un cadre de suivi trimestriel des opérations du portefeuille. Cette recommandation a été acceptée et mise en œuvre par le Gouvernement depuis avril 2004 à travers des réunions de revue trimestrielle présidées par la Caisse Autonome d'Amortissement. Les compte rendus de ces revues trimestrielles, auxquelles la Banque participe lors de ces missions à Cotonou, sont transmises à la Banque pour exploitation. Lors de cette même mission de dialogue, la Banque, suite à une requête du Gouvernement, a montré sa disponibilité pour appuyer le Parlement en vue d'une meilleure compréhension des projets de texte soumis à son

appréciation et à renforcer les capacités des parlementaires. Cet appui au Parlement participe également à réduire les délais de ratification des opérations de la Banque.

IV. COORDINATION DE L'AIDE AU BENIN

4.1 Evaluation de la capacité de coordination du gouvernement

4.1.1 La coordination de l'aide au Bénin est exercée essentiellement par le Ministère chargé du Plan (DGCRE) et la caisse autonome d'amortissement (CAA). Toutefois, l'absence d'un mécanisme formel de concertation entre les deux structures, n'assure pas une coordination efficace de l'aide, surtout dans la phase d'exécution. Outre le problème de conflit d'attributions, les structures directement en charge du contrôle et suivi de l'aide aussi bien au Plan qu'à la CAA ne disposent pas des capacités suffisantes en ressources humaines et en logistique pour mener à bien leur rôle. Cependant, les budgets-programmes adoptés dans les secteurs prioritaires, ont offert un cadre de coordination efficace de l'aide à travers les appuis budgétaires apportés par les principaux partenaires.

4.2 Evaluation de la coordination de la Banque avec les autres bailleurs

4.2.1 La coordination de la Banque avec les autres bailleurs de fonds est assurée dans le cadre des missions d'identification sectorielle et d'évaluation des projets au Bénin. Au cours de la période 2002-2004, des projets spécifiques ont été identifiés dans les secteurs prioritaires et qui seront cofinancés avec le FIDA (Développement de la pêche artisanale) et la BOAD (Route Djougou-Ndali, Interconnexion électrique CEB-NEPA « multinational »). La coordination a été également assurée depuis de 2001 dans le cadre de la réforme budgétaire pour appuyer l'approche de budget-programme adoptée dans les principaux secteurs publics: agriculture, éducation, santé, transport, environnement. Cette coordination sera renforcée à partir de 2004 dans le cadre de l'appui concerté des principaux partenaires au DSRP.

4.3 Evaluation des co-financiers

4.3.1 Au cours de la période sous revue, le nombre d'opérations cofinancées s'est limité au projet de route Cotonou-Porto Novo, au projet pêche artisanale et au projet de développement des ressources humaines. Seule la performance des co-financiers du premier projet a été très satisfaisante en terme de financement et d'assistance. Une opération d'appui budgétaire, mais non encore mise en vigueur est également cofinancé avec l'IDA. La performance des co-financiers du premier projet a été très satisfaisante en terme de financement et d'assistance. Les composantes financées par le FED, la KFW et la BOAD ont été entièrement réalisées dans des conditions de délais et de coûts raisonnables. La coordination avec ces co-financiers a été en général bien assurée pendant les missions de supervision de la Banque. Cette coordination est facilitée par la présence des partenaires sur le terrain et les revues périodiques du programme sectoriel de transport qui offre un cadre de cohérence des interventions et de concertation entre les bailleurs sur les questions institutionnelles et de stratégie au niveau du secteur. Dans le cadre de l'appui à la réforme budgétaire, la coordination et l'assistance des partenaires ont été soutenues et efficaces. La Banque a été régulièrement sollicitée par la Banque mondiale dans les missions d'assistance et de revue du programme et du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Cette

coopération sera poursuivie dans le cadre de la mise en œuvre, en 2004, du programme d'appui à la réduction de la pauvreté (PASRP).

V. REMBOURSEMENT DES PRETS

Le Bénin s'acquitte régulièrement du paiement du service de sa dette vis-à-vis du Groupe de la Banque. Il a bénéficié d'un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTTE dont le point d'achèvement a été atteint en 2003. Le Bénin poursuit toujours une politique d'endettement prudente qui garantit à long terme la soutenabilité de sa dette.

VI. GESTION PROACTIVE DU PORTEFEUILLE

6.1 Problèmes potentiels et solutions

6.1.1 En dépit des efforts accomplis au cours des dernières années pour améliorer le portefeuille, la performance des opérations demeure influencée par la persistance des problèmes génériques énoncés aux paragraphes 3.1 et 3.2. Les mesures préconisées ci-après devraient permettre une résolution progressive de ces problèmes, en vue d'améliorer le taux d'exécution des dépenses d'investissements publics et les performances macro-économiques du Bénin.

6.1.2 Les mesures visent à accélérer le démarrage des projets et à garantir la continuité dans l'exécution des projets. Pour cela, le gouvernement prendra les dispositions nécessaires en vue de réduire le délai de mise en vigueur des prêts à moins de 12 mois depuis l'approbation, et d'assurer la stabilité du personnel clé des projets. En outre, la mise en place du cadre de gestion de crédit en milieu rural devra être effective à partir de 2004. La Banque qui a contribué à la définition de ce cadre avec le Gouvernement, continue à suivre de près la mise en place des structures et des mécanismes de fonctionnement.

6.2 Plan d'actions

6.2.1 Un plan d'action et un calendrier d'exécution actualisé ont été élaborés pour chaque opération en cours ayant fait l'objet de revue. La réalisation des mesures spécifiques envisagées dans l'annexe 2, la systématisation des missions de lancement ainsi que le maintien d'un niveau de supervision satisfaisant en 2004 contribueront à l'amélioration du rythme d'exécution des projets et du taux de décaissement du portefeuille en cours qui devrait atteindre au moins 40% en fin 2004.

6.3 Leçons à tirer pour les DSP et revue future du portefeuille

6.3.1 La performance du portefeuille de la Banque au Bénin au cours des prochaines années sera favorisée par certaines mesures visant l'amélioration de la qualité des opérations à l'entrée et l'assouplissement des procédures de marchés publics. Le soutien de la Banque à la réforme budgétaire contribue au renforcement des capacités des ministères ayant adhéré à l'approche de budget-programme, qui représentent les principaux secteurs d'intervention de la Banque. La Banque procédera à l'évaluation des capacités et des procédures appliquées dans le cadre des budgets-programmes, en vue d'une mutation progressive vers une approche-programme plus cohérente, à l'instar des autres partenaires (Banque mondiale, Union Européenne, Danemark, Pays Bas). Les interventions de la

Banque pourront alors utiliser l'instrument d'appui budgétaire, pour appuyer les réformes et les programmes sectoriels dont l'exécution obéit aux règles nationales. Le Gouvernement entreprend dans ce cadre une réforme du code des marchés publics en vue d'améliorer l'efficacité et la transparence du système de passation de marchés, en assurant la formation nécessaire aux acteurs intervenant dans les acquisitions.

VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusions

7.1.1 La persistance de certaines contraintes institutionnelles continue à affecter la capacité d'absorption des ressources extérieures et la performance dans l'exécution des projets. Ces contraintes sont dues principalement (i) au retard dans la mise en vigueur et l'accomplissement des conditions préalables au premier décaissement des prêts, en raison notamment des délais de ratification très longs " PADMOC, PBF II "; (ii) à la lenteur des procédures de passation de marchés; (iii) au non respect des règles de nomination et de changement des responsables dans certains projets " Education III"; et (iv) le retard dans la mise en place d'un cadre de gestion du micro-crédit "Projets agricoles, PAEF-Ouémé". A l'exclusion des projets agés dont 2 vont être clôturés en 2004, le portefeuille en cours a une note globale de 1,8 qui est légèrement inférieure à la note de 1,9 attribuée pendant la dernière revue de 1999. Le niveau général de décaissement du portefeuille d'environ 36% reste encore relativement faible. La performance du portefeuille sera sensiblement améliorée avec (i) la poursuite de la réduction des délais de ratification grâce à l'appui institutionnel que compte apporter la Banque au Parlement, (ii) l'adoption par le Conseil du cadre général du crédit agricole d'ici fin 2004, et (iii) le suivi des recommandations des revues trimestrielles des opérations de la Banque organisées régulièrement par le Gouvernement.

7.1.2. Dans le cadre de la gestion et du suivi des projets, les rapports d'activités et d'audit sont en général produits et transmis régulièrement à la Banque, à l'exception de deux projets dont l'audit des comptes ne sont pas encore reçus par la Banque : Education III (1999, 2000) Elevage III (2000). Les audits pour les comptes de 2003 sont attendus pour tous les projets avant le 31/12/2004.

7.2 Recommandations

7.2.1 La performance du portefeuille étant un critère d'allocation des ressources du FAD, des mesures doivent être prises pour améliorer la capacité d'absorption des ressources et la gestion efficace des projets. A cet effet, les recommandations suivantes sont faites à l'endroit du Gouvernement et de la Banque :

7.2.2 Le Gouvernement devra prendre les actions suivantes :

Mesures générales

- Réduire les délais d'accomplissement des conditions de mise en vigueur des prêts, grâce à une sensibilisation et un renforcement des capacités des parlementaires. A cet égard, le Gouvernement a déjà soumis à la Banque une requête pour un appui au Parlement;

- Poursuivre la réduction des délais de passation de marchés, conformément au plan d'action découlant du nouveau Code des marchés publics élaboré avec l'appui de la Banque et de l'IDA;
- Produire les audits des comptes des projets dans les délais impartis (6 mois après la fin de l'exercice) et, assurer le suivi des recommandations des audits par les organes de contrôle de l'Etat;
- Continuer à assurer régulièrement la contrepartie financière de l'Etat dans les projets ;
- Renforcer le système de suivi-évaluation en rapport avec la réforme budgétaire en cours. Cette recommandation sera mise en œuvre dans le cadre de l'appui budgétaire accordé au Bénin par la Banque et l'IDA ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi trimestriel des opérations financées par la Banque. Dans cette perspective, le Gouvernement tient régulièrement des réunions trimestrielles sur le suivi de l'exécution des opérations de la Banque depuis avril 2004. Ces réunions sont organisées régulièrement suite à une mission de dialogue de la Banque au Bénin en mars 2004.

Mesures spécifiques

- Accélérer l'accomplissement des conditions préalables au premier décaissement du projet bois de feu (PBF-II) ;
- Confirmer à la Banque la résolution des problèmes de tutelle et de composition du personnel de la CEP du projet Education III ;
- Confirmer à la Banque la reconduction de l'équipe de la CEP suite au changement de tutelle proposé par le Gouvernement concernant le projet PAEFO ;
- Prendre toutes les dispositions pour achever les activités restantes concernant les deux projets : IRSP, Santé II ;
- Accélérer le rythme d'exécution du projet d'électrification rurale de 17 centres et du PDRH ;
- Achever la mise en place du cadre de gestion de micro-crédit en vue de le rendre opérationnel en 2004 ;

7.2.3 La Banque pour sa part veillera aux actions suivantes :

- Annuler les reliquats sur les projets achevés après le préavis de 3 mois ;
- Appliquer les règles d'annulation de prêt en cas de retard important dans la mise en vigueur ; et prendre les sanctions prévues par les règles de la Banque en cas de non réception des rapports d'audit des projets dans les délais requis.
- Améliorer les délais des paiements et des avis de non objection sur les dossiers reçus ;
- Accélérer et rendre accessible aux clients (pays) les informations sur les décaissements à travers le WEB.

7.2.4 Le Conseil est invité à prendre note des conclusions de la revue générale du portefeuille au Bénin et d'adopter les recommandations ci-dessus.

BENIN : REVUE DU PORTEFEUILLE
MATRICE D'ACTIONS D'AMELIORATION DU PORTEFEUILLE EN COURS

TITRE DES PROJETS	PROBLEMES RENCONTRES	ACTIONS MISES EN OEUVRE	ACTIONS REQUISES	CALENDRIER/ETAT DE REALISATION
I. Problèmes génériques				
1. Préparation des projets	Sites des constructions non identifiés, retard des décisions d'affectation des terrains, et retard des études techniques et architecturales	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification des sites et l'affectation des terrains posées comme condition préalable dans les nouveaux projets. - L'approche participative est appliquée dans les nouveaux projets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la phase des études pour mieux maîtriser le coût et le calendrier d'exécution des projets, en utilisant le PPF. - Systématiser l'approche participative au niveau de la préparation des projets. 	<p>PPF non utilisé.</p> <p>Exécutée.</p>
2. Mise en vigueur des accords	Retard de mise en vigueur des accords de prêt, en raison notamment des longs délais de ratification des accords	<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement a pris des mesures pour réduire les délais de préparation du projet de texte de ratification en vue d'être soumis à l'Assemblée Nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement devra trouver une solution réglementaire permettant la ratification des accords dans un délai maximum de trois mois à partir de la signature. 	Partiellement exécutée.
3. Gestion des projets	Les audits ne sont pas toujours établis dans les délais, et le suivi des recommandations n'est pas assuré systématiquement par les organes de contrôle (IGF, CAA).	<ul style="list-style-type: none"> - Une circulaire prise par le Ministre des Finances invitant les responsables des projets à respecter les délais légaux pour la remise de l'audit annuel sous peine de suspension des crédits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier dans le temps le lancement par les agences d'exécution des consultations pour le recrutement du cabinet d'audit et opter pour un contrat pluriannuel pour alléger la procédure. Appliquer des sanctions. - Rendre opérationnel le système de suivi des recommandations de l'audit des projets par les organes de contrôle de l'Etat, en collaboration avec la Banque lors des missions de supervision. 	Partiellement exécutée
	Les reliquats des projets et études achevés ne sont pas systématiquement annulés.	<ul style="list-style-type: none"> - Les rapports d'achèvement et les rapports finaux des études sont établis, ce qui permet de déterminer les montants exacts des reliquats non utilisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Annulation par la Banque des reliquats après le préavis de 90 jours adressé au Gouvernement. 	Evaluer les progrès réalisés avec la CAA et l'IGF.
	Insuffisance du système d'information sur les décaissements entre la Banque et le pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Des améliorations sont attendues avec le SAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'informations sur les décaissements et les recouvrements par pays à développer par FFCO et CIMM. 	mai-juin 2004
4. Procédures et règles	Retard et insuffisance des contreparties (projets agricoles, et sociaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau manuel des procédures des marchés publics adopté en 2000 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les dotations nécessaires dans le budget 	Permanent
	Lourdeur des procédures de passation de marchés	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des chefs de projets assurée par le Ministère des Finances dans le cadre de la vulgarisation du nouveau circuit des dépenses mis en place à partir de 2001. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un séminaire conjoint BM/BAD sur les procédures de marchés publics en novembre 2002, dans le cadre de la réforme des dépenses publiques. - Se conformer au circuit des dépenses prévu par le SIGFIB pour les financements extérieurs. 	A partir de 2003
	Difficulté des projets à s'insérer dans le nouveau circuit des dépenses publiques (SIGFIB). Le contrôle des financements extérieurs n'obéit pas encore aux mêmes procédures des dépenses effectuées sur le budget national.			Fait - Novembre 2002
				à partir du Budget 2003

TITRE DES PROJETS	PROBLEMES RENCONTRES	ACTIONS MISES EN OEUVRE	ACTIONS REQUISES	CALENDRIER/ETAT DE REALISATION
5. Durabilité des projets		Approche participative adoptée dans la préparation et la mise en oeuvre des projets dans les projets de développement rural et sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire régulièrement au budget national les charges récurrentes pour la maintenance des infrastructures et ouvrages réalisés - Sensibilisation des populations pour la participation au recouvrement des couts : santé, entretien des pistes rurales, points d'eau .. - Mise en place du Cadre général de gestion de micro-crédit . - Perennisation du système de micro-crédit par une professionalisation des IFD. 	Permanent Permanent Juin 2004 Permanent A partir de 2003
6. Coordination de l'aide		Coordination des bailleurs de fonds dans le cadre de la mise en oeuvre du DSRP.	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs d'impact sur le genre et l'environnement - Préparation conjointe avec la Banque mondiale de PRSC dans le cadre de l'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté. - Rechercher des cofinancements dans les secteurs prioritaires ciblés dans le DSP 2002-2004. 	Fait- septembre 2003 2002-2004
II. Plan d'actions spécifiques SECTEUR DVT RURAL 1.Projet de développement de l'Elevage III	Taux de décaissement : L'audit des comptes pour les exercices 2000 et 2001 est lancé Crédit : le cadre général de gestion de micro- crédit n'est pas encore mis en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats de dépouillement audit 2000 envoyés et approuvés par la Banque - La Banque a approuvé le DAO pour l'audit des comptes de l'an 2001 - Proposition d'amendement de l'Accord de prêt transmise à la Banque 	<ul style="list-style-type: none"> - La Banque a approuvé l'adjudication du consultant pour l'audit des comptes de 2000 - La Banque a approuvé l'adjudication du consultant pour l'audit des comptes de 2001 - La Banque doit donner son avis pour l'amendement de l'Accord de prêt - L'Emprunteur doit mettre en place le dispositif de crédit, nommer le personnel et mettre à disposition le fonds de garantie (600 millions CFA) et le fonds de calamité (300 millions CFA) 	Fait Octobre 2002 Fait Octobre 2002 Juin 2004 Juin 2004

TITRE DES PROJETS	PROBLEMES RENCONTRES	ACTIONS MISES EN OEUVRE	ACTIONS REQUISES	CALENDRIER/ETAT DE REALISATION
3. Projet d'aménagement de massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et de Wari-Marou (PAMF)r	Aucune consultation des 04 de la BADEA a été bouclée par méconnaissance des règles Audit 2001	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer les DAO - Les plans stratégique et opérationnel viennent d'être parachevés - Notification donnée à l'Auditeur pour commencer les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles du bailleur et effectuer une mission à Khartoum - transmettre les plans à la Banque pour avis - Transmettre les résultats à la Banque 	Fait- Octobre 2002 Fait- Décembre 2002
4. Projet Bois de feu phase II	Prêt en vigueur; les conditions préalables au 1 ^{er} décaissement ne sont pas satisfaites	<ul style="list-style-type: none"> - La direction a transmis à la BAD tous les DAO ainsi que le dossier de préqualification pour les travaux de l'inventaire forestier national 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Emprunteur a envoyé à la Banque les conditions générales - Les DAO ont été envoyés à la Banque pour avis 	Mars 2004 Mars 2004
6. Projet d'Appui Dev. rural Mono-Couffo (PADMOC)	La condition iii. (cahier de charges) n'est pas encore satisfaite Crédit : le cadre général de gestion de micro- crédit n'est pas encore mis en place	<ul style="list-style-type: none"> - Les DAO pour le recrutement de l'AT et l'acquisition du matériel roulant sont déjà parvenus à la Banque. - L'Emprunteur a lancé la consultation pour l'acquisition du mobilier et des équipements de bureau 	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer à la Banque le cahiers des charges pour satisfaire la dernière condition - L'Emprunteur doit mettre en place le dispositif de crédit, nommer le personnel et mettre à disposition le fonds de garantie (600 millions CFA) et le fonds de calamité (300 millions CFA) - La Banque doit approuver les DAO - Communiquer au Fonds les résultats 	Fait Fait Fait Fait
<i>SECTEUR SOCIAL</i> 5. Construction de l'Institut Régional de la Santé Publique (IRSP)	Les investissements ont achevés en 2002 avec beaucoup de retard. Des ressources ne sont pas disponibles pour assurer l'entretien des infrastructures et équipements de l'IRSP Il reste un présentement de 562 607,80 Uca à annuler	Le RAP est en cours de rédaction Les recommandations de la mission d'achèvement de mars 2002, a formulé des recommandations à l'endroit du Gouvernement	Le Gouvernement devra prévoir dans le budget biennal de l'IRSP un montant nécessaire à l'entretien courant des infrastructures et équipements construits Transmettre lettre d'annulation au Gouvernement	Accord du Gouvernement Mesure effective Fait
6. Education III	Les travaux de construction du lycée technique agricole n'ont pas démarré ; ii) La formation des Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et celle de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle accuse du retard ;	La Banque a fait des propositions au Gouvernement en vue de résoudre le problème.	Prendre les dispositions pour démarrer les travaux d' construction du lycée technique agricole ; ii) Accélérer la réalisation de la formation des Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et celle de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle; ii) Accélérer la réalisation de travaux de construction des laboratoires et des centres d'alphabetisation ;	Travaux (gros œuvre) on démarré Fait Fait

TITRE DES PROJETS	PROBLEMES RENCONTRES	ACTIONS MISES EN OEUVRE	ACTIONS REQUISES	CALENDRIER/ETAT DE REALISATION
	<p>ii) Certains travaux de construction des laboratoires et des centres d'alphabétisation n'ont pas démarré ;</p> <p>iv) L'audit des comptes de l'exercice 2002 n'a pas encore été réalisé.</p>		<p>ii) Réaliser l'audit des comptes de l'exercice 2002 .</p>	<p>Travaux ont démarré</p> <p>Fait- 2003 est en cours</p>
7. Renforcement du système de santé	<p>Toutes les formations prévues n'ont pas été réalisées par l'OMS</p> <p>ii) Le matériel du projet a été pris par le personnel dont les contrats à durée déterminée ont pris fin.</p>	La mission de supervision de novembre 2003 a fait les recommandations appropriées	<p>i) Relancer l'OMS afin : i) d'obtenir un rapport complet sur ses activités de formations, ii) d'utiliser le reliquat des bourses de formation pour des séminaires de courtes durées pour les candidats déjà sélectionnés, et dont le budget a été transmis à l'OMS, et iii) de restituer le montant utilisé pour des candidats non sélectionnés dans le cadre du projet ;</p> <p>ii) Prendre les dispositions pour récupérer le matériel pris par le personnel du projet dont les contrats sont arrivés à expiration à la fin, du projet.</p>	<p>Fait</p> <p>Mars 2003</p> <p>Décembre 2002</p>
8. Appui aux activités économiques des femmes dans le département de l'Ouémé	Le volet crédit n'a pas été mis en place.		Mettre en place et faire fonctionner dans les meilleurs délais les structures du cadre général de gestion des crédits, notamment la Cellule de Coordination, le Comité National de Coordination, d'Orientation et de suivi et le Fonds de garantie ;	Juin 2004
9. Programme de dev. Des ressources humaines	i) La convention entre la CAA et l'opérateur de micro-finance chargé de gérer le fonds d'insertion n'a pas été signée	La mission de supervision de novembre 2003 a discuté de la question avec le Gouvernement.	Finaliser les discussions avec toutes les parties concernées et faire signer la convention entre la CAA et l'opérateur de micro-finance chargé de gérer le fonds d'insertion n'a pas été signée	Fait
<p><i>SECTEUR TRANSPORT</i></p> <p>1. Réaménagement de la route Cotonou-Porto Novo</p>	ii) Les TDR relatifs au schéma directeur du sous secteur de l'ETFPn 'ont pas été soumis à la Banque pour examen	<p>- Sur la base du rapport d'expertise du Consultant et suite à la mission d'assurance de l'entreprise, les reprises du revêtement ont été convenues dans toutes les zones défectueuses constatées.</p> <p>- Maintien du démarrage de l'exploitation manuelle</p>	<p>- BAD: Effectuer un suivi serré des travaux de reprise et la réception des travaux</p> <p>- Gouvernement: (i) s'assurer de la qualité des travaux de reprise du revêtement et effectuer un suivi de la tenue de la route sous circulation (ii) de prendre des mesures de lutte contre la surcharge des véhicules lourds en attendant la mise en exploitation de la gare de pesage</p> <p>- BAD: Effectuer un suivi des installations des équipements</p>	<p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>Fait</p>

TITRE DES PROJETS	PROBLEMES RENCONTRES	ACTIONS MISES EN OEUVRE	ACTIONS REQUISES	CALENDRIER/ETAT DE REALISATION
		<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du cabinet *- (i) regroupement en grands lots de travaux pouvant intéresser les grandes entreprises ; (ii) étude en cours pour la mise en concession de lignes de chemin de fer 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement: (i) Effectuer un suivi et appliquer les pénalités de retard prévues par le marché dans le cas de dépassement du délai contractuel du marché (ii) maintenir l'option de démarrage de l'exploitation manuelle dès la désignation - Ne procéder à la mise en service qu'à l'issue des travaux de reprise du revêtement - Introduire une requête auprès de la BAD et faire parvenir un projet d'avenant pour approbation - Améliorer la capacité des PME grâce par exemple, à une formule de contrat pluriannuel avec obligation d'équipements en matériel de TP - Accélérer la mise en oeuvre des réformes dans lesdits sous-secteurs, notamment la mise en concession des certaines activités de l'OCBN et le plan de restructuration du sous-secteur aérien 	<p>Réalisé</p> <p>Août 2004</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>
2.- Etude route Pobe-Ketou-Illara	Le Consultant a déposé son rapport provisoire de la 1 ^{ère} phase. La solution technique recommandée pour la zone des argiles gonflante consiste à utiliser des géomembranes	L'administration devra faire son choix définitif de la solution mettre en oeuvre et la Banque devra donner son approbation pour permettre au consultant d'entamer la deuxième phase de l'étude.	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une estimation des coûts 	Fait
<p><i>SECTEUR EQUIPEMENTS COLLECTIFS</i></p> <p>1. Projet d'électrification de 17 centres</p>	<p>Production des poteaux par la SBEE</p> <p>Retard dans la désignation de l'entreprise chargé des travaux</p> <p>Le cabinet qui devra réaliser le rapport d'audit pour les années 2001/2002 n'est pas encore recruté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La production est en cours. 1335 poteaux sont déjà fabriqués - AO lancé le 31/08/2002 - Liste restreinte et dossier de consultation en préparation 	<ul style="list-style-type: none"> - SBEE: Poursuivre la production des poteaux avec une cadence de 9 poteaux par jour - Suivi serré de la date de remise des offres et accélérer la procédure de l'attribution du marché - Transmettre à la Banque la liste restreinte et le dossier de consultation 	<p>En cours</p> <p>Mars 2004</p> <p>Fait</p>

BENIN : ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE AU 31/07/2004

SECTEUR/PROJET/ETUDE	Source	Date d'approbation	Date de signature	Date limite de dernier décaissement	Date de mise en vigueur	Montant approuvé	Montant décaissé	Montant net	Taux de décais	Situation
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL										
1 IRRIGATION VALLEE DE L'OUEME	BAD	10/19/1972	04/24/1973	12/31/1973	11/20/1973	310,000	310,000	310,000	100	COMP
2 DEVELPT. PRODUCTION-ANIMALE	FAD	06/29/1978	07/29/1978	12/31/1985	07/04/1979	4,144,734	4,144,734	4,144,734	100	COMP
3 PLANTATIONS BOIS DE CHAUFFAGE SUD BENIN	FAD	08/27/1982	05/12/1983	12/31/1998	06/04/1984	11,052,624	10,961,626	10,961,626	100	TERM
4 DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE DE L'OUEME	FAD	06/17/1985	08/16/1985	12/31/1998	09/09/1986	8,123,679	8,055,750	8,055,750	100	COMP
5 SADEVO II	FAD	09/19/1975	11/25/1975	12/31/1982	06/01/1976	3,223,682	3,080,370	3,080,370	100	COMP
6 DEVELOP. RURAL INTEGRE PROVINCE DU MONO	FAD	04/28/1988	12/28/1989	06/30/1999	12/20/1991	11,973,676	11,267,676	11,267,676	100	TERM
7 PROJET D'AMENAGEMENT DES MASSIFS FORESTIERS	FAD	01/20/2000	03/24/2000	12/31/2005	04/18/2001	10,540,000	2,975,214	10,540,000	28	OnGo
8 PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DE L-OUEME (PHASE II	FAD	10/07/1999	01/13/2000	12/31/2006	01/01/2002	11,680,000	1,470,943	11,680,000	13	OnGo
9 PROJET ELEVAGE III	FAD	12/15/1997	02/05/1998	12/30/2004	11/26/1999	8,000,000	6,421,591	8,000,000	80	OnGo
10 APPUI AU DEVEL. RUR. DU MONO ET DU COUFFO (PADMOC)	FAD	04/18/2001	05/30/2001	12/31/2009	29/12/1998	9,130,000	389,912	9,130,000	4	OnGo
11 DEVELOPPEMENT PRODUCTION ANIMALE PHASE 2	FAD	10/26/1987	12/04/1987	12/31/1996	10/31/1989	12,894,728	12,893,845	12,893,845	100	COMP
12 PROJ. BOIS DE FEU - PHASE II (PBF II)	FAD	10/31/2001	12/21/2001	06/30/2008	31/12/2002	10,000,000	0	10,000,000	0	OnGo
13 PROGRAMME APPUI PECHE ARTISANALE	FAD	11/27/2002	12/23/2002	12/31/2009	01/10/2004	7,310,000	195,501	7,310,000	3	OnGo
14 ETUDE DE DEV. DES COURS D'EAU DU SUD DU BENIN.	FAD	07/16/1997	10/24/1997	06/30/2001	04/16/1999	1,085,000	1,072,309	1,072,309	100	COMP
Sous total						109,468,123	63,239,471	108,446,310	0.58	
Pourcentage						26%	24%	27%		
TRANSPORT										
15 PONT ET BARRAGE S-LAGUNE DE COTONOU	BAD	01/17/1975	06/06/1975	09/30/1979	07/08/1976	4,000,000	3,852,452	3,852,452	100	COMP
16 AMENAGEMENT DE LA ROUTE SAVE-PARAKOU	FAD	11/20/1985				6,550,000	0	0	0	COMP
17 DOGBO-AZOVE-ABOMEY ROAD CONSTRCIN(UPEETR)	FAD	12/03/1981				8,000,000	0	0	0	COMP
18 ETUDE ROUTE ABOMEY-BOHICON-KETOU-ILLARA-	FAD	11/19/1984	11/30/1984	06/30/1994	04/03/1986	874,999	1,046,201	1,046,201	100	COMP
19 CONSTRUCTION ROUTE DOGBO-AZOVE	FAD	11/23/1977	12/21/1977	06/30/1982	08/06/1979	7,368,416	7,150,725	7,150,725	100	COMP
20 CONSTRUCTION ROUTE POBE-KETOU	FAD	11/27/1980	12/11/1980	12/31/1984	04/22/1982	7,368,416	7,376,502	7,376,502	100	COMP
21 CONSTRUCTION ROUTE PARAKOU-SAVE	FAD	11/20/1985	12/17/1985	12/30/1996	07/28/1986	7,368,416	7,332,137	7,332,137	100	COMP
22 ETUDES ROUTE DOGBO-AZOVE	FAD	03/22/1974	11/13/1974	12/31/1975	10/12/1976	147,368	147,368	147,368	100	COMP
23 PROJET ACCES ET TRAVERSEE DE COTONOU	FAD	04/21/1992	10/08/1992	12/31/1999	11/22/1994	11,973,676	11,710,342	11,710,342	100	COMP
24 PROJET D'URGENCE DE REAMENA.RTE COTONOU-PORTO NOVO	FAD	09/11/1996	09/23/1996	09/30/2004	03/03/1999	10,000,000	7,664,920	10,000,000	77	OnGo
25 REHABILIT. DE LA ROUTE PORTO-NOVO-POBE	FAD	10/26/1987	02/26/1988	12/31/1996	06/05/1990	7,230,258	7,110,069	7,110,069	100	COMP
26 "ETUDE,ACCES, TRAVERSEE DE COTONOU"	FAD	08/19/1987	10/07/1987	06/30/1994	07/25/1989	709,210	710,307	710,307	100	COMP
27 ETUDE DE LA ROUTE POBE-KETOU-ILLARA	FAD	10/07/1999	01/13/2000	12/15/2004	04/21/2000	590,000	252,723	590,000	43	OnGo
28 REHABIL.ROUTE PARAKOU-NIKKI-SEGBANA	FAD	08/28/1991	05/12/1992	06/30/1997	10/25/1993	1,381,578	872,110	872,110	100	COMP
29 CONSTRUCTION PORT DE COTONOU	FAD	10/17/1978	10/31/1978	12/31/1983	01/02/1980	2,420,000	2,409,499	2,409,499	100	COMP
30 PROJET D'URGENCE DE REAMENA.RTE COTONOU-PORTO NOVO	FSN	09/04/1996	09/23/1996	09/30/2004	03/29/1999	6,000,000	4,323,895	6,000,000	72	OnGo
31 Projet Réaména de la route Djougou-Ndali	FSN	07/22/2003	01/12/2004	01/12/2007		4,000,000	0	4,000,000	0	APVD
32 Projet Réaména de la route Djougou-Ndali	FAD	07/22/2003	01/12/2004	12/31/2007		11,110,000	0	11,110,000	0	APVD
Sous total						97,092,337	61,959,250	81,417,711	0.76	
Pourcentage						23%	23%	20%		
EQUIPEMENTS COLLECTIFS										
33 ASSAINISSEMENT COTONOU - PORTO N. (DON)	FAD	10/30/1991	05/12/1992	06/30/1998	12/03/1993	1,289,473	1,169,785	1,169,785	100	COMP
34 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS	FAD	04/18/1990	11/30/1990	06/30/1998	10/13/1992	6,926,311	6,426,187	6,426,187	100	COMP
35 MAINTENANCE RESEAU DES TELECOMMUNICATION	FAD	10/26/1987	02/26/1988	03/31/1999	01/22/1990	10,721,045	10,636,396	10,636,396	100	COMP
36 ETUDE TELECOMMUNICATION RURALE	FAD	05/09/1993	08/05/1993	12/31/1997	12/19/1994	690,789	482,406	482,406	100	COMP
37 DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS	FSN	04/18/1990	05/30/1990	06/30/1998	02/24/1993	7,000,000	6,716,557	6,716,557	100	COMP

	SECTEUR/PROJET/ETUDE	Source	Date d'approbation	Date de signature	Date limite de dernier décaissement	Date de mise en vigueur	Montant approuvé	Montant décaissé	Montant net	Taux de décais	Situation
38	ETUDES ADDUCTION D'EAU ET ELECTRICITE	FAD	03/22/1979	05/17/1979	12/31/1992	05/05/1982	691,710	662,125	662,125	100	COMP
39	ELECTRICITE (PRET SUPPLEMENTAIRE)	BAD	12/20/1976	03/10/1977	12/31/1977	01/31/1978	1,900,000	1,900,000	1,900,000	100	COMP
40	ELECTRIFICATION CIMENTERIE	BAD	10/17/1978	10/31/1978	12/31/1982	12/31/1979	5,000,000	4,999,999	4,999,999	100	COMP
41	ELECTRICITE (PRET INITIAL)	BAD	04/05/1974	08/16/1974	04/30/1978	12/11/1975	1,600,000	1,600,000	1,600,000	100	COMP
42	ADDUCT.D'EAU ET ELECT.DE 9 DISTRICTS	FAD	03/18/1982	01/06/1983	06/30/1994	09/19/1983	8,289,468	8,289,468	8,289,468	100	COMP
43	PROGRAMME D'ELECTRIFICATION RURALE	FAD	06/28/2000	07/26/2000	12/31/2004		4,800,000	2,109,467	4,800,000	44	OnGo
44	DEUXIEME PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE	FAD	10/29/2003	01/12/2004	12/31/2008		12,320,000	0	12,320,000	0	APVD
45	ETUDE D'UN PROGRAMME D'ELECTRIFICATION RURALE	FAD	11/12/1997	01/13/1998	06/30/2002	10/22/1999	700,000	666,638	666,638	100	TERM
	Sous total						61,928,796	45,659,027	60,669,560	0.75	
	Pourcentage						15%	17%	15%		
	SOCIAL										
46	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	FAD	03/15/2000	07/11/2000	12/31/2005		10,000,000	949,913	10,000,000	10	OnGo
47	PROJET SANTE II	FAD	08/31/1993	01/20/1994	21/12/2004	06/13/1995	7,370,000	5,743,979	7,370,000	78	OnGo
48	CONST. INSTITUT REGIONAL DE SANTE PUB. DE COTONOU	FAD	05/02/1991	05/09/1991	03/30/2003	05/20/1994	9,210,520	8,647,912	8,647,912	100	COMP
49	EDUCATION IV	FAD	12/04/2002	12/23/2002	12/31/2008		12,000,000	0	12,000,000	0	APVD
50	DEVELOP. DE L'ENSEIG. TECH. - PROFESIONNEL (DON)	FAD	08/29/1990	10/20/1990	03/31/1999	11/25/1992	2,785,261	2,721,800	2,721,800	100	COMP
51	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	FAD	03/15/2000	07/11/2000	12/31/2005	12/06/2001	2,000,000	496,064	2,000,000	25	OnGo
52	ETUDES SECTEUR SANTE	FAD	10/24/1985	12/17/1985	06/30/1994	10/29/1987	419,079	345,685	345,685	100	COMP
53	RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL SECTEUR SANTE	FAD	10/24/1985	12/17/1985	06/30/1994	09/14/1987	676,052	603,212	603,212	100	COMP
54	COMPLEXE POLITECHNIQUE	FAD	04/26/1979	05/17/1979	06/30/1991	05/19/1983	7,368,416	7,368,416	7,368,416	100	COMP
55	DEVELOPPEMENT DES SERVICES MEDICO-SANITA	FAD	06/27/1977	07/29/1977	12/31/1981	04/22/1983	4,605,260	4,605,260	4,605,260	100	COMP
56	PROMOTION ACTIVITES ECONOMIQUES FEMMES DE OUEME	FAD	12/12/1996	02/07/1997	12/31/2004	12/07/1998	2,000,000	487,848	2,000,000	24	OnGo
57	PROJET EDUCATION III	FAD	12/15/1997	02/05/1998	06/30/2005	02/03/2000	8,000,000	5,337,482	8,000,000	67	OnGo
58	DEVELOP. DE L'ENSEIGNEMENT TECH. - PROFESIONNEL	FAD	08/29/1990	11/30/1990	03/31/1999	10/30/1992	9,477,625	9,326,036	9,326,036	100	COMP
59	PROJET D'APPUI LA LUTTE CONTRE VIH/SIDA	FAD	06/23/2004				2,700,000	0	0	0	APVD
	Sous total						78,612,213	46,633,606	74,988,321	0.62	
	Pourcentage						19%	18%	19%		
	BANQUE ET INDUSTRIE										
60	LIGNE DE CREDIT I (BBD)	BAD	07/16/1976	03/10/1977	12/31/1979	11/30/1977	1,000,000	1,000,000	1,000,000	100	COMP
61	LIGNE DE CREDIT II	BAD	03/30/1981	05/11/1981	12/31/1984	05/05/1983	2,500,000	2,110,946	2,110,946	100	COMP
62	FLUDOR BENIN S.A.	BAD	12/08/1997	03/13/1998	12/31/1999	05/04/1999	1,428,905	2,083,000	2,083,000	100	COMP
	Sous total						4,928,905	5,193,946	5,193,946	1.00	
	Pourcentage						1%	2%	1%		
	MULTISECTEUR										
63	APPUI INSTIT. MINIST. FINANCES - PLAN	FAD	05/25/1992	10/08/1992	12/31/2003	11/14/1995	3,592,103	3,591,926	3,591,926	100	COMP
64	PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL II	FAD	11/25/1991	12/27/1991	12/31/1995	04/14/1993	13,815,780	13,815,780	13,815,780	100	COMP
65	PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL PAS	FAD	03/14/1990	04/03/1990	06/30/1994	08/28/1990	11,052,624	11,052,634	11,052,634	100	COMP
66	PROG APPUI STRATEGIE REDUCTION PAUVRETE	FAD	12/10/2003	01/12/2004	12/31/2006		23,290,000	0	23,290,000	0	APVD
67	PROG APPUI STRATEGIE REDUCTION PAUVRETE	FAD	12/10/2003	01/12/2004	12/31/2006		1,000,000	0	1,000,000	0	APVD
68	PROG.D'APPUI REF. BUDGET POUR LA REDUCT. PAUVRETE	FAD	05/09/2001	05/30/2001	12/30/2003	11/15/2001	14,000,000	13,988,168	13,988,168	100	COMP
	Sous total						66,750,507	42,448,508	66,738,508	0.64	
	Pourcentage						16%	16%	17%		
	TOTAL GENERAL						418,780,881	265,133,807	397,454,357	0.67	

BENIN : PROJETS EN COURS D'EXECUTION DU GROUPE DE LA BANQUE AU 31/07/2004 EN UC – Annexe III

	SECTEUR/PROJET/ETUDE	Source	Date d'approbation	Date de signature	Date limite de dernier décaissement	Date de mise en vigueur	Montant approuvé	Montant décaissé	Montant net	Taux de décais
1	PROJET D'AMENAGEMENT DES MASSIFS FORESTIERS	FAD	01/20/2000	03/24/2000	12/31/2005	04/18/2001	10,540,000	2,975,214	10,540,000	28
2	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DE L-OUEME (PHASE II	FAD	10/07/1999	01/13/2000	12/31/2006	01/01/2002	11,680,000	1,470,943	11,680,000	13
3	PROJET ELEVAGE III	FAD	12/15/1997	02/05/1998	12/30/2004	11/26/1999	8,000,000	6,421,591	8,000,000	80
4	APPUI AU DEVEL. RUR. DU MONO ET DU COUFFO (PADMOC)	FAD	04/18/2001	05/30/2001	12/31/2009	29/10/2002	9,130,000	389,912	9,130,000	4
5	PROJ. BOIS DE FEU - PHASE II (PBF II)	FAD	10/31/2001	12/21/2001	06/30/2008	31/12/2002	10,000,000	0	10,000,000	0
6	PROGRAMME APPUI PECHE ARTISANALE	FAD	11/27/2002	12/23/2002	12/31/2009	01/10/2004	7,310,000	195,501	7,310,000	3
	Sous total						56,660,000	11,453,160	56,660,000	0.20
	TRANSPORT									
7	PROJET D'URGENCE DE REAMENA.RTE COTONOU-PORTO NOVO	FAD	09/11/1996	09/23/1996	09/30/2004	03/03/1999	10,000,000	7,664,920	10,000,000	77
7	PROJET D'URGENCE DE REAMENA.RTE COTONOU-PORTO NOVO	FSN	09/04/1996	09/23/1996	09/30/2004	03/29/1999	6,000,000	4,323,895	6,000,000	72
8	ETUDE DE LA ROUTE POBE-KETOU-ILLARA	FAD	10/07/1999	01/13/2000	12/15/2004	04/21/2000	590,000	252,723	590,000	43
	Sous total						16,590,000	12,241,539	16,590,000	0.74
	EQUIPEMENTS COLLECTIFS									
9	PROGRAMME D'ELECTRIFICATION RURALE	FAD	06/28/2000	07/26/2000	12/31/2004		4,800,000	2,109,467	4,800,000	44
	Sous total						4,800,000	2,109,467	4,800,000	0.44
	SOCIAL									
10	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	FAD	03/15/2000	07/11/2000	12/31/2005	01/26/2001	10,000,000	949,913	10,000,000	10
10	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	FAD	03/15/2000	07/11/2000	12/31/2005	12/06/2001	2,000,000	496,064	2,000,000	25
11	PROJET SANTE II	FAD	08/31/1993	01/20/1994	12/31/2004	06/13/1995	7,370,000	5,743,979	7,370,000	78
12	PROMOTION ACTIVITES ECONOMIQUES FEMMES DE OUEME	FAD	12/12/1996	02/07/1997	12/31/2004	12/07/1998	2,000,000	487,848	2,000,000	24
13	PROJET EDUCATION III	FAD	12/15/1997	02/05/1998	06/30/2005	02/03/2000	8,000,000	5,337,482	8,000,000	67
	Sous total						29,370,000	13,015,285	29,370,000	0.44
	TOTAL GENERAL						107,420,000	38,819,450	107,420,000	0.36

ANNEXE IV : PERFORMANCE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE – PHASE III (PDE-III)			
INDICATEURS		NOTES	
		Rapport précédent	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>	1,3	1,5
	1. Respect des conditions préalables du prêt	1	1
	2. Respect des conditions générales	1	1
	3. Respect des autres conditions	2	2,7
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	2	2
	1. Acquisition de services de consultants	-	2
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	2	2
C.	<u>Performance financière</u>	2	2,2
	1. Disponibilité de devises	2	2
	2. Disponibilité de monnaie locale	3	3
	3. Flux des décaissements	1	1,8
	4. Gestion des coûts	2	2
	5. Performance des cofinanciers	N.A.	N.A.
D.	<u>Activités et réalisations</u>	2	2
	1. Respect du calendrier d'exécution	2	2
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	-	N.A.
	3. Performance des entrepreneurs	-	2
	4. Performance de la direction du projet	2	2
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	2	2
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	2
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase d'investissement	2	2
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	2
	4. Taux de rentabilité attendu	2	2
F.	<u>Evaluation globale</u>		
	1. Actuelle	1,9	1,96
	2. Tendances future	2	2,8
Code : 3 : Hautement satisfaisant 2 : Satisfaisant 1 : Peu satisfaisant 0 : Très peu satisfaisant			

INDICATEURS		NOTES	
		Rapport précédent	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>		1,2
	1. Respect des conditions préalables du prêt		1,3
	2. Respect des conditions générales		1,3
	3. Respect des autres conditions		1
B.	<u>Performance d'acquisition</u>		1,8
	1. Acquisition de services de consultants		1,8
	2. Passation de marchés de biens et de travaux		1,8
C.	<u>Performance financière</u>		1,75
	1. Disponibilité de devises		2
	2. Disponibilité de monnaie locale		2
	3. Flux des décaissements		1
	4. Gestion des coûts		2
	5. Performance des cofinanciers		N.A.
D.	<u>Activités et réalisations</u>		1,62
	1. Respect du calendrier d'exécution		1
	2. Performance des consultants ou assistants techniques		2
	3. Performance des entrepreneurs		1,5
	4. Performance de la direction du projet		2
E.	<u>Impact sur le Développement</u>		2
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet		2
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase d'investissement du		2
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles		2
	4. Taux de rentabilité attendu		2
F.	<u>Evaluation globale</u>		
	1. Actuelle		1,67
	2. Tendance future		2,5
Code : 3 : Hautement satisfaisant 2 : Satisfaisant 1 : Peu satisfaisant 0 : Très peu satisfaisant			

ANNEXE IV : PERFORMANCE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DU OUEME (PADRO)			
INDICATEURS		NOTES	
		Rapport précédent	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>	-	1,5
	1. Respect des conditions préalables du prêt	-	1
	2. Respect des conditions générales	-	2
	3. Respect des autres conditions	-	1,5
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	-	1,5
	1. Acquisition de services de consultants	-	2
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	-	1
C.	<u>Performance financière</u>	-	1,75
	1. Disponibilité de devises	-	2
	2. Disponibilité de monnaie locale	-	2
	3. Flux des décaissements	-	1
	4. Gestion des coûts	-	2
	5. Performance des cofinanciers	-	So
D.	<u>Activités et réalisations</u>	-	2,25
	1. Respect du calendrier d'exécution	-	2
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	-	3
	3. Performance des entrepreneurs	-	2
	4. Performance de la direction du projet	-	2
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	-	2.
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	-	2.
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase d'investissement	-	So
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	-	2
	4. Taux de rentabilité attendu	-	2
F.	<u>Evaluation globale</u>	-	
	1. Actuelle	-	1,85
	2. Tendances future	-	2
Code : 3 : Hautement satisfaisant 2 : Satisfaisant 1 : Peu satisfaisant 0 : Très peu satisfaisant			

INDICATEURS		NOTES	
		Rapport précédent	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>	-	1
	1. Respect des conditions préalables du prêt	-	1
	2. Respect des conditions générales	-	1
	3. Respect des autres conditions	-	1
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	-	1,9
	1. Acquisition de services de consultants	-	1.9
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	-	1.9
C.	<u>Performance financière</u>	-	1,9
	1. Disponibilité de devises	-	2
	2. Disponibilité de monnaie locale	-	3
	3. Flux des décaissements	-	1,5
	4. Gestion des coûts	-	2
	5. Performance des cofinanciers	-	1
D.	<u>Activités et réalisations</u>	-	2
	1. Respect du calendrier d'exécution	-	2
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	-	2
	3. Performance des entrepreneurs	-	N.A.
	4. Performance de la direction du projet	-	2
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	-	2
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	-	2
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase d'investissement	-	2.
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	-	2
	4. Taux de rentabilité attendu	-	N.A.
F.	<u>Evaluation globale</u>		
	1. Actuelle	-	1,76
	2. Tendence future	-	2
Code : 3 : Hautement satisfaisant			
2 : Satisfaisant			
1 : Peu satisfaisant			
0 : Très peu satisfaisant			

ANNEXE IV : PERFORMANCE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DU MONO ET COUFFO (PADMOC)			
INDICATEURS		NOTES	
		Rapport précédent	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>	-	1,3
	1. Respect des conditions préalables du prêt	-	1
	2. Respect des conditions générales	-	2
	3. Respect des autres conditions	-	1
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	-	2,1
	1. Acquisition de services de consultants	-	2,2
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	-	2
C.	<u>Performance financière</u>	-	1,75
	1. Disponibilité de devises	-	2
	2. Disponibilité de monnaie locale	-	2
	3. Flux des décaissements	-	1
	4. Gestion des coûts	-	2
	5. Performance des cofinanciers	-	So
D.	<u>Activités et réalisations</u>	-	1.7
	1. Respect du calendrier d'exécution	-	1.6
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	-	1.6
	3. Performance des entrepreneurs	-	1.8
	4. Performance de la direction du projet	-	1.8
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	-	2.
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	-	2.
	Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du	-	So
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	-	2
	4. Taux de rentabilité attendu	-	N/A
F.	<u>Evaluation globale</u>		N.A.
	1. Actuelle	-	1,7
	2. Tendence future	-	2
Code : 3 : Hautement satisfaisant 2 : Satisfaisant 1 : Peu satisfaisant 0 : Très peu satisfaisant			

ANNEXE IV : PERFORMANCE DU PROJET PLANTATIONS BOIS DE FEU - PHASE II (PBF-II)			
INDICATEURS		NOTES	
		Rapport précédent	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>	-	1
	1. Respect des conditions préalables du prêt	-	1
	2. Respect des conditions générales	-	1
	3. Respect des autres conditions	-	1
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	-	N.A.
	1. Acquisition de services de consultants	-	N.A.
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	-	N.A.
C.	<u>Performance financière</u>	-	N.A.
	1. Disponibilité de devises	-	N.A.
	2. Disponibilité de monnaie locale	-	N.A.
	3. Flux des décaissements	-	N.A.
	4. Gestion des coûts	-	N.A.
	5. Performance des cofinanciers	-	N.A.
D.	<u>Activités et réalisations</u>	-	N.A.
	1. Respect du calendrier d'exécution	-	N.A.
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	-	N.A.
	3. Performance des entrepreneurs	-	N.A.
	4. Performance de la direction du projet	-	N.A.
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	-	N.A.
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	-	N.A.
	Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase d'investissement du	-	N.A.
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	-	N.A.
	4. Taux de rentabilité attendu	-	N.A.
F.	<u>Evaluation globale</u>		N.A.
	1. Actuelle	-	N.A.
	2. Tendances future	-	N.A.
Code : 3 : Hautement satisfaisant 2 : Satisfaisant 1 : Peu satisfaisant 0 : Très peu satisfaisant			

ANNEXE IV : PERFORMANCE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE ROUTE COTONOU-PORTO NOVO (4)			
INDICATEURS		NOTES	
		Rapport précédent 1999	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>	1,3	2,7
	1. Respect des conditions préalables du prêt	1	3
	2. Respect des conditions générales	1,5	3
	3. Respect des autres conditions	1,5	2
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	1,5	2,6
	1. Acquisition de services de consultants	S.O	2,4
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	1,5	2,7
C.	<u>Performance financière</u>	2,6	2,6
	1. Disponibilité de devises	3	3
	2. Disponibilité de monnaie locale	3	3
	3. Flux des décaissements	2	2
	4. Gestion des coûts	2	2
	5. Performance des cofinanciers	3	3
D.	<u>Activités et réalisations</u>	2,3	2,6
	1. Respect du calendrier d'exécution	2	2,2
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	2,5	2,8
	3. Performance des entrepreneurs	2,5	2,6
	4. Performance de la direction du projet	2	2,8
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	2,3	2,7
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2,5	2,7
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase ment du projet	2,5	2,7
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités lles	2	2,7
	4. Taux de rentabilité attendu	2	2,7
F.	<u>Evaluation globale</u>		
	1. Actuelle	2,0	2,6
	2. Tendence future	2,5	2,9
Code:		3 : Hautement satisfaisant	2 : Satisfaisant.
		1 : Peu satisfaisant.	0 : Très peu satisfaisant.

ANNEXE IV : PERFORMANCE DE L'ETUDE DE LA ROUTE POBE-KETOU-ILLARA (5)			
INDICATEURS		NOTES	
		Rapport precedent 1999	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>	N.E	2,9
	1. Respect des conditions préalables du prêt		2,9
	2. Respect des conditions générales		S.O
	3. Respect des autres conditions		S.O
B.	<u>Performance d'acquisition</u>		2,8
	1. Acquisition de services de consultants		2,8
	2. Passation de marchés de biens et de travaux		S.O
C.	<u>Performance financière</u>		2,50
	1. Disponibilité de devises		3
	2. Disponibilité de monnaie locale		3
	3. Flux des décaissements		1,5
	4. Gestion des coûts		2,5
	5. Performance des cofinanciers		S.O
D.	<u>Activités et réalisations</u>		2,8
	1. Respect du calendrier d'exécution		2,8
	2. Performance des consultants ou assistants techniques		2,85
	3. Performance des entrepreneurs		S.O
	4. Performance de la direction du projet		2,85
E.	<u>Impact sur le Développement</u>		2,8
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet		2,8
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase ment du projet		S.O
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités lles		2,8
	4. Taux de rentabilité attendu		S.O
F.	<u>Evaluation globale</u>		
	1. Actuelle		2,8
	2. Tendances future		2,8
Code:		3 : Hautement satisfaisant	2 : Satisfaisant.
		1 : Peu satisfaisant.	0 : Très peu satisfaisant.
		S.O = Sans objet	
N.E. : Non évalué			

ANNEXE IV : PERFORMANCE DU PROGRAMME D'ELECTRIFICATIONN RURALE DE 17 CENTRES (6)			
INDICATEURS		NOTES	
		Rapport precedent 1999	Présent rapport
A.	<u>Avancement du projet</u>	N.E	1,7
	1. Respect des conditions préalables du prêt		1.5
	2. Respect des conditions générales		1.9
	3. Respect des autres conditions		1.9
B.	<u>Performance d'acquisition</u>		1,7
	1. Acquisition de services de consultants		1.8
	2. Passation de marchés de biens et de travaux		1.7
C.	<u>Performance financière</u>		2
	1. Disponibilité de devises		2
	2. Disponibilité de monnaie locale		2
	3. Flux des décaissements		2
	4. Gestion des coûts		2
	5. Performance des cofinanciers		S.O
D.	<u>Activités et réalisations</u>		1,7
	1. Respect du calendrier d'exécution		1,7
	2. Performance des consultants ou assistants techniques		S.O
	3. Performance des entrepreneurs		1,8
	4. Performance de la direction du projet		1,6
E.	<u>Impact sur le Développement</u>		2,0
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet		2
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase d'investissement		2
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles		2
	4. Taux de rentabilité attendu		S.O
F.	<u>Evaluation globale</u>		
	1. Actuelle		1,65
	2. Tendance future		2,00
Code:		3 :	Hautement satisfaisant
		1 :	Peu satisfaisant.
		S.O =	Sans objet
		2 :	Satisfaisant.
		0 :	Très peu satisfaisant.
N.E. : Non évalué			

INDICATEURS		NOTES					
		Rapport précédent 1999	Présent rapport				
A.	<u>Avancement du projet</u>	1,2	1,16				
	1. Respect des conditions préalables du prêt	1	1				
	2. Respect des conditions générales	1,5	1,5				
	3. Respect des autres conditions	1	1				
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	2	1,5				
	1. Acquisition de services de consultants	2	2				
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	2	1				
C.	<u>Performance financière</u>	1,7	2				
	1. Disponibilité de devises	2	2				
	2. Disponibilité de monnaie locale	2	2				
	3. Flux des décaissements	1	2				
	4. Gestion des coûts	S.O	So				
	5. Performance des cofinanciers	S.O	So				
D.	<u>Activités et réalisations</u>	1,5	1,875				
	1. Respect du calendrier d'exécution	1	2				
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	S.O	2				
	3. Performance des entrepreneurs	S.O	2				
	4. Performance de la direction du projet	2	1,5				
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	2	2				
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	2				
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase ment du projet	2	2				
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités lles	2	2				
	4. Taux de rentabilité attendu	N.A	Na				
F.	<u>Evaluation globale</u>						
	1. Actuelle	1,7	1,68				
	2. Tendence future	2	2				
Code:		3	:	Hautement satisfaisant	2	:	Satisfaisant.
		1	:	Peu satisfaisant.	0	:	Très peu satisfaisant.

INDICATEURS		NOTES					
		Rapport précédent 1999	Présent rapport				
A.	<u>Avancement du projet</u>	1,5	1,6				
	1. Respect des conditions préalables du prêt	2	2				
	2. Respect des conditions générales	1	1				
	3. Respect des autres conditions	1,5	2				
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	1,5	2				
	1. Acquisition de services de consultants	2	2				
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	1	2				
C.	<u>Performance financière</u>	1,7	1,5				
	1. Disponibilité de devises	2	1,5				
	2. Disponibilité de monnaie locale	2	1,5				
	3. Flux des décaissements	1	1,5				
	4. Gestion des coûts	S.O	So				
	5. Performance des cofinanciers	S.O	So				
D.	<u>Activités et réalisations</u>	1,5	1,75				
	1. Respect du calendrier d'exécution	1	1				
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	2	2				
	3. Performance des entrepreneurs	2	2				
	4. Performance de la direction du projet	1	2				
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	2	2				
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	2				
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase ment du projet	2	2				
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités lles	2	2				
	4. Taux de rentabilité attendu	S.O	So				
F.	<u>Evaluation globale</u>						
	1. Actuelle	1,6	1,7				
	2. Tendance future	2	2				
Code:		3	:	Hautement satisfaisant	2	:	Satisfaisant.
		1	:	Peu satisfaisant.	0	:	Très peu satisfaisant.

**ANNEXE IV : PERFORMANCE DU PROJET DE PROMOTION DES ACTIVITES DES FEMMES DANS L'OUEME
(10)**

INDICATEURS		NOTES					
		Rapport précédent 1999	Présent rapport				
A.	<u>Avancement du projet</u>	1,5	1,8				
	1. Respect des conditions préalables du prêt	2	2				
	2. Respect des conditions générales	1,5	1,5				
	3. Respect des autres conditions	1	1,9				
B.	<u>Performance d'acquisition</u>	1	1				
	1. Acquisition de services de consultants	1	1				
	2. Passation de marchés de biens et de travaux	1	1				
C.	<u>Performance financière</u>	1,3	1,8				
	1. Disponibilité de devises	2	2				
	2. Disponibilité de monnaie locale	2	2				
	3. Flux des décaissements	1	1,5				
	4. Gestion des coûts	S.O	S.O				
	5. Performance des cofinanciers	S.O	S.O				
D.	<u>Activités et réalisations</u>	2	1,7				
	1. Respect du calendrier d'exécution	2	1				
	2. Performance des consultants ou assistants techniques	2	2				
	3. Performance des entrepreneurs	2	2				
	4. Performance de la direction du projet	2	2				
E.	<u>Impact sur le Développement</u>	2	2				
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	2				
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase ment du projet	2	2				
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités lles	2	2				
	4. Taux de rentabilité attendu	N.A	N.A				
F.	<u>Evaluation globale</u>						
	1. Actuelle	1,6	1,6				
	2. Tendence future	2	2				
Code:		3	:	Hautement satisfaisant	2	:	Satisfaisant.
		1	:	Peu satisfaisant.	0	:	Très peu satisfaisant.

ANNEXE IV : PERFORMANCE DU PROGRAMME DE DEV. DES RESSOURCES HUMAINES (PDRH) (11)							
INDICATEURS		NOTES					
		Rapport précédent 1999	Présent rapport				
A.	<u>Avancement du projet</u>	N.E	2				
	1. Respect des conditions préalables du prêt		2				
	2. Respect des conditions générales		2				
	3. Respect des autres conditions		2				
B.	<u>Performance d'acquisition</u>		2				
	1. Acquisition de services de consultants		2				
	2. Passation de marchés de biens et de travaux		2				
C.	<u>Performance financière</u>		2				
	1. Disponibilité de devises		2				
	2. Disponibilité de monnaie locale		2				
	3. Flux des décaissements		1				
	4. Gestion des coûts		So				
	5. Performance des cofinanciers		So				
D.	<u>Activités et réalisations</u>						
	1. Respect du calendrier d'exécution		1				
	2. Performance des consultants ou assistants techniques		So				
	3. Performance des entrepreneurs		So				
	4. Performance de la direction du projet		2				
E.	<u>Impact sur le Développement</u>		2				
	1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet		2				
	2. Probabilité de préservation des avantages au delà de la phase ment du projet		2				
	3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités lles		2				
	4. Taux de rentabilité attendu		Na				
F.	<u>Evaluation globale</u>						
	1. Actuelle		1,92				
	2. Tendance future		2				
Code:		3	:	Hautement satisfaisant	2	:	Satisfaisant.
		1	:	Peu satisfaisant.	0	:	Très peu satisfaisant.
N.E. : Non évalué							

Principaux indicateurs de portefeuille

INDICATEURS	1999	2000	2001	Août 2004	2005 (Prévisions)
PERFORMANCE					
Nombre de projets	47	50	51	68	71
Engagements FAD (y compris le FAT)	236,1	262,0	276	360,4	402,9
Décaissements FAD	186,7	202,4	231,5	233,8	282
Taux de décais. FAD	79,0	77,2	83,8	65	70
Engagements BAD	17,8	17,8	17,8	17,8	17,8
Décaissements BAD	17,8	17,8	17,8	15,77	15,77
Taux de décais. BAD	100	100	100	100	100
Engagements FSN	15,41	15,12	15,12	19,12	23,12
Décaissements FSN	11,41	12,5	13,0	13,42	19,12
Taux de décais. FSN	73,9	82,6	85,9	70	82
Nbre de projets à problème	2	2	2	3	1
% de projets potentiellement à problème	18,2	14,2	7,7	1	5
% de projets à risque	2	2	1	4	6
GESTION					
Moyenne supervision (h/semaines) siège+terrain	3H/S	3H/S	3H/S	3H/S	3H/S
Nombre de projets actifs	11	14	13	13	15
Nombre de projets supervisés	8	11	10	11	12
Nombre de projets évalués S ou HS	8	12	11	10	11
Nombre de projets évalués U ou HU	3	2	2	2	2
Nombre de projets restructurés	0	0	0	0	0
Nombre de revues à mi-parcours	0	0	0	0	0
Nombre de projets avec annulations (totalité ou partie)	3	0	2	2	3
Nombre de projets ayant plus de 2 ans de prorogation	4	4	2	2	2

ANNEXE VI**BENIN : MATRICE DES PROBLEMES COMMUNS
DU PORTEFEUILLE**

Problèmes communs	Elevage III	Ouémé II	PAMF	PADMOC	BOIS DE FEU	Route Cotonou-Porto Novo	Etude Route Pobé-Kétou	Electrification 17 centres	Santé II	Projet Femmes dans l'Ouémé	Education III	PDRH
Faible capacité adm												
Non respect des règles											X	
Problèmes de gestion									X	X		
Faible cap de l'OE									X			
Difficulté à utiliser Assist. techn												
Retard d'exécution physique						X		X	X	X	X	
Retard dans la mise en vigueur	X	X		X	X	X				X	X	X
Rapports d'activités non transmis												
Audits non transmis	2002/2003	2003 en cours	2003 en cours	2003 en cours	N.A	2003 en cours	N.A	2003 en cours	2002 et 2003 en cours	2003 en cours	2002 et 2003 en cours	2003 en cours

BENIN : ANNEXE VII MATRICE DES QUESTIONS TRANSVERSALES COUVERTES PAR LE PORTEFEUILLE

Questions	Projet Elevage III	Ouémé II	PAMF	PADMOC	BOIS DE FEU	Route Cotonou-Porto Novo	Etude Route Pobé-Ketou	Projet Santé II	Projet Femmes dans l'Ouémé	Educations III	PDRH
Environnement	X	X	X	X	X	X					
Questions genre	X	X	X	X	X			X	X	X	X
Approche participative	X	X	X	X	X				X	X	X
Lutte contre la pauvreté	X	X	X	X	X			X	X		
Population								X			X
Micro-crédit	X	X	X	X	X				X		
Intégration régionale						X					
Questions sociales								X	X	X	X